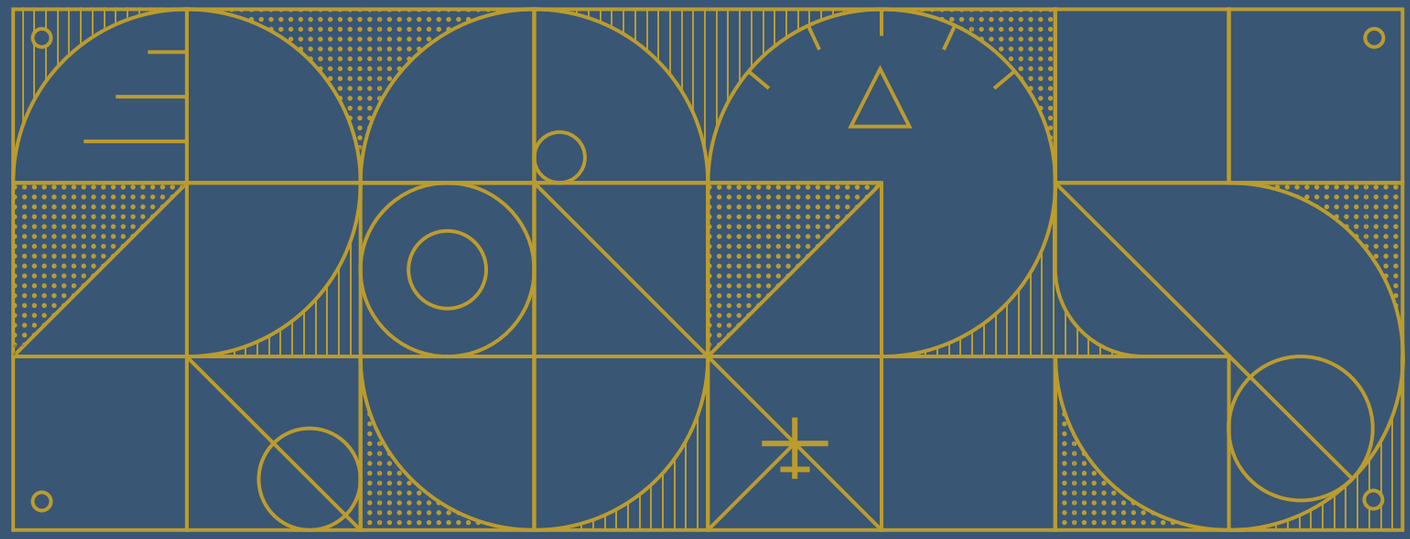


[YEG | ZVL]

[PILOTER LA PROSPÉRITÉ]

Chaque vol, chaque installation et chaque investissement
sont non seulement des forces motrices du transport des personnes
et du fret.
Ils sont également des forces motrices de possibilités.

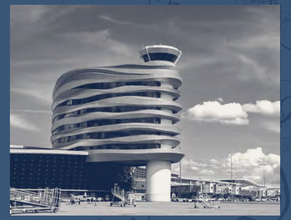
Nous regardons vers l’avenir.
Afin d’adapter, d’établir et de solidifier notre rôle
de partenaire économique de confiance pour aujourd’hui
et demain.

En mettant à profit notre terre,
notre expertise énergétique et notre esprit d’innovation,
nous créons de l’espace pour permettre aux entreprises de croître,
aux secteurs de réseauter
et aux talents de prendre leur envol.

De la classe à la tour de contrôle, de l’aérogare à la salle de conférence, nous pilotons la prospérité.

RECONNAISSANCE DES TERRITOIRES





Edmonton Airports reconnaît respectueusement qu'elle est située sur le territoire ancestral et traditionnel visé par le Traité numéro six et la terre ancestrale des Métis. Le Traité numéro six est un lieu de rassemblement et une voie de déplacement pour les Cris, les Saulteaux, les Pieds-Noirs, les Métis, les Dénés et les Sioux des Nakota.

Nous soulignons avec respect les nombreuses Premières Nations, les Métis et les Inuits qui arpentent ces terres depuis les temps immémoriaux et dont la voix continue d'orienter le parcours commun de la réconciliation.

Pour y parvenir d'une manière qui soit conforme à nos valeurs, qui soutienne les 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation et qui renforce notre communauté, Edmonton Airports s'est engagée à être un partenaire actif et à contribuer à la réconciliation.

Cela signifie que nous nous engageons à écouter notre communauté autochtone et à en tirer des apprentissages, à créer des partenariats enrichissants et offrir des possibilités qui recoupent nos valeurs et nos objectifs communs ainsi qu'à collaborer à la réalisation d'une véritable prospérité économique qui favorisera la réussite des générations futures.

TABLE DES MATIÈRES

LETTRE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 5

LETTRE DU CHEF DE LA DIRECTION 6

MISSION, VISION ET VALEURS 7

FAITS SAILLANTS 10

Aperçu 12

Principales reconnaissances 23

AVIATION 24

Relier les communautés, stimuler la croissance 27

Piloter la prospérité ailleurs que sur la piste 33

Stimuler le commerce à l'extérieur de nos frontières ... 40

IMMOBILIER ET ÉNERGIE 42

Ouvrir de nouveaux horizons ailleurs qu'à l'aérogare .. 45

L'avenir s'annonce plus vert 48

Les voyages harmonieux commencent au sol 53

Notre écosystème aéroportuaire 56

INNOVATION ET CULTURE 58

Dégager la piste 62

Les gens d'abord et avant tout, à chaque étape 66

De la valeur dans tous les coins et recoins de l'aéroport 71

Investir dans nos talents 73

Notre engagement envers un réconciliation véritable et continue 77

Nous relions les communautés 81

Une efficacité qui dynamise la prospérité 85

GOUVERNANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET RÉSULTATS FINANCIERS 87

LETTRE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Carman McNary



En 2025 à Edmonton Airports, nous avons continué de faire progresser notre mission qui vise à stimuler la prospérité pour notre région, pour ainsi renforcer la connectivité, favoriser la croissance et offrir de la valeur bien ailleurs que sur nos pistes.

Guidé par une orientation stratégique claire et un solide fondement de gouvernance, l'organisme a fait preuve d'un progrès soutenu au niveau des priorités clés. L'expérience des passagères et des passagers a continué de s'améliorer, la résilience opérationnelle est demeurée forte, et l'attention que nous portons à la durabilité et à l'inclusion était tissée dans tout ce que nous faisons. Ces résultats reflètent non seulement une saine stratégie, mais en outre une culture enracinée dans l'obligation de rendre compte, la collaboration et la bienveillance.

Notre personnel demeure un point central de notre succès. Pour la douzième année, Edmonton Airports figure parmi les meilleurs employeurs de l'Alberta. Cette reconnaissance témoigne de la solidité de notre culture de travail et de notre engagement à être un aéroport pour tout le monde. La participation des membres de notre communauté aéroportuaire est restée forte, grâce notamment aux résultats positifs des sondages menés auprès des partenaires d'AirportNEXT et à l'amélioration continue des indicateurs de l'expérience des passagères et des passagers au niveau de la qualité des services aéroportuaires.

Comme conseil d'administration, nous sommes fiers d'apporter notre soutien à un leadership audacieux fondé sur des valeurs. Nous travaillons en étroite collaboration avec la direction pour faire en sorte que l'organisme soit bien placé pour réaliser le succès à long terme sur les plans financier, opérationnel et de la durabilité, en appuyant la planification de grand projets d'immobilisation et en veillant à ce qu'Edmonton Airports continue de servir de catalyseur économique de confiance pour la région d'Edmonton et le Nord canadien.

Je tiens à remercier Myron Keehn, président et chef de la direction, l'équipe de haute direction et l'ensemble des membres de l'équipe pour leur dévouement et leur leadership tout au long de l'année. Leur engagement se voit clairement dans les résultats atteints et le solide fondement en cours d'élaboration en vue de l'avenir.

Au nom du conseil d'administration, je tiens également à exprimer toute ma reconnaissance à nos municipalités responsables des nominations et à nos partenaires régionaux. Votre collaboration et votre confiance sont essentielles au moment où nous continuons de relier les personnes, les marchandises et les possibilités – aux échelles locale, nationale et internationale.

Ensemble, nous façonnons un avenir résilient, inclusif et prospère pour notre région.

LETTRE DU CHEF DE LA DIRECTION

Myron Keehn

L'an 2025 fut une année d'édification intentionnelle du fondement d'Edmonton Airports, ce qui a permis de poser les assises de la croissance, de l'investissement et de la transformation en vue de l'avenir.

Il s'agissait de l'année inaugurale de notre nouvelle stratégie, Stimuler la prospérité, et tandis que le voie que nous entendons suivre est claire, nous évoluons délibérément la façon dont nous l'exécutons. Notre priorité demeure de privilégier l'aviation, de rentabiliser nos actifs et d'optimiser nos activités d'exploitation. Grâce à ses efforts de diversification au niveau de l'aviation, de l'immobilier, du fret et de l'énergie, Edmonton Airports est en mesure de consolider son rôle de catalyseur économique régional – les services aériens étant à la base de tout ce qu'elle fait.

Cette année, nous avons servi plus de huit millions de passagères et de passagers, en offrant un service sans escale vers plus de 50 destinations, tandis que nos activités de fret et notre offre de vols nolisés ont permis à Edmonton de renforcer son rôle de centre de liaison mondial important. Nous sommes également restés conscients de l'évolution du paysage mondial, dont les changements d'attitude à l'égard des voyages à destination des États-Unis et de l'incertitude économique généralisée. Notre réaction a été enracinée dans la résilience, pour demeurer agiles, disciplinés et concentrés sur le long terme.

En plus d'assurer le transport des personnes et des marchandises, nos liaisons permettent de faciliter le commerce international, de renforcer les partenariats avec l'industrie de l'aérospatiale et de la défense et de stimuler les possibilités économiques régionales. Des projets comme le Centre de fret international et la base d'opérations principale dans l'Ouest du ministère de la Défense nationale (MND) sont plus que des investissements dans l'infrastructure – ils sont des éléments catalyseurs de la prospérité à long terme.

Tandis que nous tournons notre attention vers d'importants projets d'immobilisation et une demande de plus en plus forte, nous nous sommes attachés cette année à veiller à ce que nous disposions du bon personnel, de la bonne culture et de la bonne rigueur opérationnelle pour appuyer ce qui nous attend pour la suite. Chaque membre de l'équipe joue un rôle dans cet effort. L'attitude que nous manifestons face à tous les jours – que ce soit au sein du service des activités d'exploitation, du service à la clientèle ou de la direction – a une incidence directe sur l'expérience de nos passagères, de nos passagers et de nos partenaires.

Je suis profondément fier de notre équipe et reconnaissant du leadership et du partenariat de notre conseil d'administration. Ensemble nous édifions un écosystème aéroportuaire qui soutient les besoins d'aujourd'hui tout en nous préparant avec confiance à demain.



NOTRE **VISION** CONSISTE À OFFRIR PLUS DE LIAISONS VERS PLUS D’ENDROITS — POUR CONNECTER LE MONDE.

CETTE VISION NOUS AMÈNE À RECHERCHER CONTINUELLEMENT DE NOUVELLES POSSIBILITÉS ET DE NOUVEAUX PARTENARIATS QUI PROFITERONT À NOTRE COMMUNAUTÉ. NOUS CROYONS QU’EN TRAVAILLANT ENSEMBLE, NOUS POUVONS CRÉER UN AVENIR DANS LEQUEL CHAQUE PERSONNE SERA EN MESURE DE S’ACCOMPLIR.

NOTRE **MISSION** ET NOTRE ASPIRATION SONT DE GÉNÉRER LA PROSPÉRITÉ — POUR LA RÉGION, SES GENS AINSI QUE YEG ET ZVL.

1000FT
200CV

VALEURS FONDAMENTALES

Nos **valeurs** font de nous qui nous sommes. Elles le fondement de notre culture; elles guident nos interactions avec la région, nos partenaires et les membres de notre équipe. Nous vivons ces valeurs dans tout ce que nous faisons, que ce soit dans notre manière de prendre des décisions ou de nous traiter les unes les uns les autres.

LA SÉCURITÉ D'ABORD ET AVANT TOUT

Nous veillons à ce que la sécurité de notre clientèle, des membres de notre équipe, de nos installations et de notre milieu constitue une préoccupation prioritaire dans toutes les facettes de l'exercice de notre activité professionnelle.

S'APPROPRIER LE RÉSULTAT

Nous nous efforçons de satisfaire aux attentes de la clientèle quand il s'agit de fournir des installations et des services de grande qualité de façon adaptée aux besoins de la clientèle et axée sur le service.

BIEN FAIRE LES BONNES CHOSES

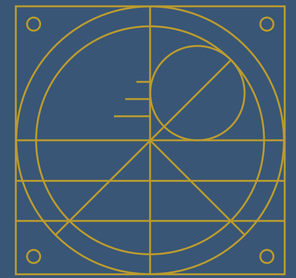
Nous répondons de tous nos gestes, dont la gestion des finances, et agissons de manière honnête et respectueuse dans nos relations professionnelles, au niveau de l'utilisation de nos ressources, du traitement de notre clientèle et les unes les uns les autres et dans l'exercice général de notre activité professionnelle.

INVESTIR DANS NOS TALENTS

Les gens représentent notre ressource la plus importante; nous travaillons ensemble afin de favoriser la création d'un milieu ouvert et fondé sur la collaboration qui encourage le travail d'équipe, la communication et le respect mutuel.

FAVORISER LA DURABILITÉ

Nous nous engageons à gérer de façon responsable nos ressources pour faire avancer la gestion environnementale, le bien-être social et l'impact économique de la région.



[FL100]

FAITS SAILLANTS

2025 EN UN COUP D’ŒIL

En 2025, nous avons renforcé les assises de la croissance régionale – en faisant progresser l’aviation, en ouvrant de nouvelles perspectives économiques et en investissant dans des initiatives novatrices qui vont bien plus loin que l’aérogare.

8,14

Nous avons accueilli

MILLIONS DE PASSAGÈRES ET DE PASSAGERS.

Relier les personnes, entreprises et communautés à travers le monde; le nombre total de passagères et de passagers **a augmenté de 2,8 %** et la capacité aérienne pour les voyages aller-retour a progressé de 6,9 % cette année.





Nous avons connu une **production économique de 5,4 milliards de dollars.**

Alimenter la croissance, les investissements et les occasions à travers la région d’Edmonton et ailleurs.



Nous avons lancé la construction du Centre de fret international.

Préparer le terrain au prochain chapitre du commerce international à YEG.

Nous avons soutenu

22 690

EMPLOIS À L'ÉCHELLE DE NOTRE RÉGION.

Soutenir les familles et constituer la main-d'œuvre qui **alimentera l'avenir de notre région**.

NOUS AVONS SERVI PLUS DE

20 000

voyageuses et voyageurs au service de conciergerie.

Assurer la prestation d’une orientation personnalisée et d’un service exceptionnel.

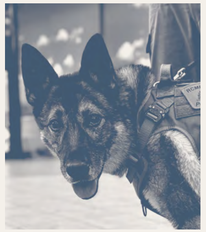
Nous avons lancé le déploiement du premier système d’assistance automatisée pour l’accostage (AAA) d’aéronefs pour un vol réel au Canada en partenariat avec Air Canada.

Assurer des déplacements fluides en temps voulu à toutes les passagères et à tous les passagers.



Nous avons rassemblé 42 chiens policiers accompagnés de leur maître-chien de la GRC venant des quatre coins de l’Amérique du Nord.

Établir la norme nationale en matière de détection, de préparation et d’intervention comme centre canadien de dressage des chiens policiers de la GRC.



Nous avons soutenu plus de

90

organismes communautaires.

Intensifier notre impact social et stimuler une prospérité partagée à travers la région.

PRINCIPALES RECONNAISSANCES

Nous sommes motivés par un engagement en matière d’excellence – au niveau de nos activités d’exploitation, des partenariats et des expériences que nous faisons vivre tous les jours.

Ces prix soulignent le dévouement, la collaboration et l’impact de nos équipes et partenaires.

ALBERTA’S TOP 85 EMPLOYERS (85 MEILLEURS EMPLOYEURS DE L’ALBERTA)

Être reconnu parmi les meilleurs employeurs de l’Alberta pour la 12e fois témoigne de l’engagement continu d’Edmonton Airports à l’égard du mieux-être du personnel, soutenu par le biais d’efforts de perfectionnement des membres de l’équipe, d’une formation à l’interne et en ligne, d’un mentorat et de programmes de perfectionnement du leadership. Cette année, nous nous sommes notamment distingués pour nos initiatives en matière de santé mentale du personnel, nos activités socioculturelles et de bien-être, nos installations sportives sur place ainsi que notre programme de zoothérapie.

PRIX ORGANISATIONNEL DÉCERNÉ PAR L’AEAC

Cette prestigieuse distinction décernée par l’Association pour l’Évolution Aérienne du Canada rend hommage aux organismes qui ont fait d’importantes contributions à la croissance et au rayonnement du secteur canadien des systèmes d’aéronefs télépilotés et sans équipage.

ACCRÉDITATION DES AÉROPORTS EN MATIÈRE DE GESTION DU CARBONE (ACA) DU CONSEIL INTERNATIONAL DES AÉROPORTS (ACI)

En septembre 2025, YEG a atteint le niveau 3 de la certification en vertu du Programme d’accréditation des aéroports en matière de gestion du carbone (ACA) du Conseil international des aéroports (ACI). Nous sommes membres du Programme d’accréditation des aéroports en matière de gestion du carbone depuis plusieurs années et poursuivons nos efforts pour faire de l’aviation une industrie plus durable.

PRIX ACI-NA MARCOMM – PROGRAMME DE RELATIONS PUBLIQUES – AÉROPORTS DE TAILLE MOYENNE

Le Conseil international des aéroports – Amérique du Nord (ACI-NA) a décerné cette distinction à YEG en reconnaissance de sa campagne « Égayez les Fêtes », initiative interorganisationnelle conçue pour agrémenter l’expérience des voyageuses et des voyageurs pendant la période la plus achalandée de l’année. Le programme a réuni des équipes à l’échelle de l’aéroport afin de créer des moments de chaleur, de formation de liens et de bienveillance pour les voyageuses et voyageurs. De plus, nous avons également été finalistes dans les catégories *Rapport annuel* et *Campagne marketing dans son ensemble*.

1000FT 200KV

[490 KN]

AVIATION

RELIER EDMONTON AU RESTE DU MONDE.

EMMENER LE MONDE DANS NOTRE RÉGION.

À Edmonton Airports, l’aviation ne se résume pas aux mouvements d’aéronefs ou au volume passager; elle vise à favoriser la croissance économique, à soutenir les activités commerciales, à attirer les investissements et à renforcer l’aspect concurentiel mondial de notre région.

En 2025, nous avons renforcé le rôle de l’aviation en développant l’offre de services aériens, en nouant des partenariats avec les gouvernements, les entreprises et les organismes touristiques ainsi qu’en renforçant les capacités de fret et de logistique pour soutenir les exportateurs et les chaînes d’approvisionnement de l’Alberta.



DÉVELOPPEMENT DES SERVICES AÉRIENS

Relier les communautés, stimuler la croissance

YEG A ACCUEILLI 8,14 MILLIONS DE PASSAGÈRES ET DE PASSAGERS EN 2025

La croissance du nombre de passagères et de passagers témoigne clairement du rôle essentiel que nos aéroports jouent pour soutenir l'économie, le tourisme et les relations commerciales. Forts d'une demande intérieure soutenue et d'une exploitation résiliente à YEG et à ZVL, nous continuons à accroître nos capacités, à améliorer les correspondances et à servir nos passagères et nos passagers en toute sécurité et avec efficacité.

Remarque : Les données de 2024 sur les mouvements d'aéronefs ont été mises à jour pour tenir compte d'une méthode de calcul améliorée.

Nous transportons plus de personnes, à bord de plus de vols, vers plus de destinations ..

8,14 MILLIONS

de passagères et de passagers servis

+2,8 % par rapport à 2024

179 108 mouvements d'aéronefs au total,

pour YEG et ZVL

YEG	ZVL
110 560 mouvements	**68 548** mouvements
+2.5 %	**+28 %**

TENDANCES EN MATIÈRE DE VOYAGES

NOMBRE DE PASSAGÈRES ET DE PASSAGERS

2025	8,14 millions
2024	7,92 millions
2023	7,5 millions
2022	5,85 millions
2021	2,79 millions
2020	2,6 millions
2019	8,15 millions



LES VOYAGES INTÉRIEURS ONT AUGMENTÉ.

En hausse de 6,2 %, ils représentent la plus grande part de notre trafic. Les déplacements au Canada restent populaires pour les voyages d'affaires, les voyages d'agrément et les visites familiales, ce qui stimule une croissance soutenue et soutient l'activité économique régionale.

LE TRAFIC TRANSFRONTALIER A DIMINUÉ.

Les tensions géopolitiques mondiales, l'incertitude économique et l'évolution du sentiment des voyageuses et voyageurs ont temporairement réduit les voyages vers les États-Unis de 15 %.

LES VOYAGES INTERNATIONAUX RESTENT STABLES.

En légère hausse de 1,1 %, la demande internationale continue d'être soutenue par la vigueur des voyages d'agrément et d'affaires. Nous continuons de nous concentrer sur l'amélioration des correspondances et des services pour les voyageuses et voyageurs internationaux.

COMPAGNIES AÉRIENNES PARTENAIRES

Nous tenons à adresser nos sincères remerciements à nos 11 compagnies aériennes partenaires, qui ont offert des services réguliers à nos passagères et passagers en 2025 :

AIR CANADA

AIR NORTH

AIR TINDI

ALASKA AIRLINES

CANADIAN NORTH

CENTRAL MOUNTAIN AIR

FLAIR AIRLINES

KLM ROYAL DUTCH AIRLINES

PORTER AIRLINES

UNITED AIRLINES

WESTJET

Nous n'aurions pas pu arriver jusqu'ici sans ces formidables partenaires qui transportent nos passagères et passagers partout sur la planète.



Nous sommes fiers de souligner les plus de dix ans de service de **KLM Royal Dutch Airlines** dans la région d'Edmonton. Leur partenariat de longue date continue de jouer un rôle essentiel pour relier Edmonton au reste du monde – et le reste du monde à Edmonton.



FAITS MARQUANTS DES COMPAGNIES AÉRIENNES PARTENAIRES

WESTJET

La capacité **a augmenté de 10,5 %** en raison de l'ajout de vols vers les principaux marchés intérieurs et de la mise en place de nouveaux services vers Kamloops et Salt Lake City.

AIR CANADA

La connectivité s'est améliorée vers ses centres de Toronto et de Montréal en raison d'une augmentation de sa capacité de **5,4 %**.

FLAIR AIRLINES

La capacité **a augmenté de 21 %**, en raison de l'ajout de vols intérieurs en réponse à la forte demande des voyageuses et voyageurs.

UNITED AIRLINES

Malgré un ralentissement général du trafic aérien vers les États-Unis, United **a augmenté sa capacité de 42,2 %** en raison de l'utilisation d'appareils plus gros pour son service vers Denver et de l'ajout de vols saisonniers vers Chicago et de vols toute l'année vers Houston. Ces liaisons améliorent l'accès à des destinations aux États-Unis et ailleurs.

KLM

La capacité **a augmenté de 17,9 %** en raison de l'utilisation de plus gros aéronefs et de l'ajout d'un sixième vol hebdomadaire en juin, ce qui renforce une liaison internationale de longue date à YEG.

PORTER AIRLINES

La capacité **a augmenté de 7,2 %** en raison du lancement d'un nouveau service vers Hamilton.

AIR NORTH

La capacité **a augmenté de 15,4 %** en raison de l'utilisation de plus gros aéronefs, y compris le Boeing 737-800 pour les vols entre YEG et Whitehorse.

AIR TINDI

Après avoir repris le service aérien régulier de Northwestern Air Lease Ltd. au début 2025, Air Tindi **a augmenté sa capacité de 67,1 %**, ce qui a permis d'améliorer les services de fret et de transport des passagères et des passagers vers Fort Chipewyan et Hay River.

NOUVELLES LIAISONS ET EXPANSION DU RÉSEAU

Nos compagnies aériennes partenaires continuent d'augmenter leur capacité et leurs correspondances et offrent ainsi davantage de liaisons et un service amélioré à leurs passagères et passagers.

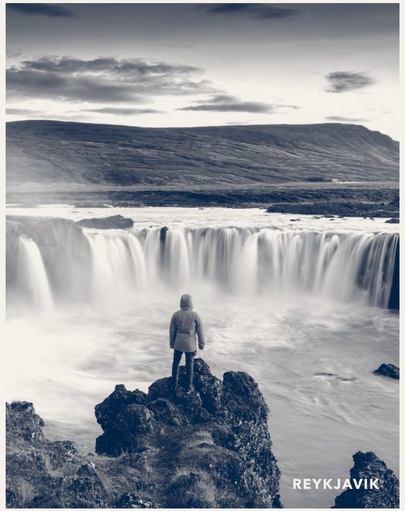
WestJet : Salt Lake City, Kamloops, Prince George, Montego Bay, Reykjavik (à compter de juin 2026)

United : Houston, Chicago

Porter : Hamilton





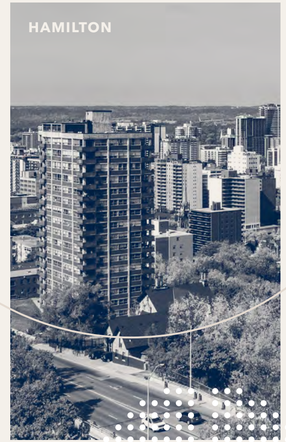


30000
45000









TOURISME, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET PARTENARIATS COMMERCIAUX

Piloter la prospérité ailleurs que sur la piste



YEG, C’EST PLUS QU’UN AÉROPORT.

NOUS JOUONS UN RÔLE DE FACILITATEUR, DE RELAIS ET DE CATALYSEUR POUR LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE.

Chaque vol, partenariat et initiative à YEG contribue à renforcer le tourisme, à favoriser la croissance des entreprises, à promouvoir l’innovation et à stimuler le développement économique dans la région d’Edmonton et ailleurs.

ASSURER LA LIAISON ENTRE LES RESPONSABLES

Dans le cadre de notre mission visant à stimuler le tourisme et le développement économique, YEG joue un rôle de catalyseur fiable et rassemble les responsables afin d'harmoniser leurs priorités, de faire part de leurs points de vue et de promouvoir des occasions qui profitent à la région.

TABLE RONDE DE L'AÉROPORT YEG

YEG a accueilli des responsables d'aéroports et de compagnies aériennes de toute l'Amérique du Nord afin de collaborer sur les défis communs, les priorités en matière de politiques et l'avenir du transport aérien, le tout dans le but de soutenir un réseau aérien fort et coordonné.

MISSION À HOUSTON

Nous avons renforcé nos relations commerciales et d'affaires avec Houston tout en participant à des discussions sur le service aérien, la coopération énergétique et les liens économiques entre nos régions.

PARTICIPATION À L'ÉCHELLE MONDIALE

YEG a financé des événements majeurs consacrés à l'extension des liaisons aériennes et y a participé, notamment Routes, la plus grande conférence mondiale sur le développement de l'aviation, pour ainsi contribuer à positionner Edmonton sur la scène internationale afin de soutenir la progression des liaisons aériennes et la croissance touristique à long terme.

MOBILISATION DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Nous avons accueilli des membres du caucus libéral pour une visite des lieux et souligné notre rôle dans le développement économique, la durabilité et le commerce.

NOUS SOMMES YEG

Nous nous sommes joints à Edmonton Global, des établissements d'enseignement postsecondaire et des partenaires régionaux pour mettre en vedette le talent, l'abordabilité et la croissance de la région métropolitaine d'Edmonton, pour ainsi renforcer son image auprès des personnes qui y investissent, qui la visitent et qui songent à y résider.

ALLIANCE AÉROPORTUAIRE DE LA VILLE DE GRANDE PRAIRIE AIRPORT ALLIANCE

Nous avons poursuivi notre collaboration avec Grande Prairie afin de soutenir la connectivité régionale, la promotion commune et l'harmonisation économique dans le Nord de l'Alberta.



29.92

ÉLARGIR LES CORRESPONDANCES

Nous travaillons en étroite collaboration avec nos compagnies aériennes partenaires pour assurer le succès des liaisons par des campagnes de sensibilisation et la promotion des destinations desservies. Notre équipe dédiée soutient les voyages d'agrément et d'affaires à chaque étape, en collaborant avec des destinations, des hôtels, des fournisseurs d'expérience, des agences de voyages et des entreprises locales pour attirer les visiteuses et les visiteurs et nous collaborons avec des partenaires touristiques à l'arrivée et au départ afin de stimuler la demande.

YEGveutLondres

Quand notre communauté s'est mobilisée autour d'un objectif commun, nous avons su transformer le soutien du public en information pratique pour nos compagnies aériennes partenaires, ce qui a permis de poursuivre les discussions concernant la mise en place éventuelle d'un vol direct entre Edmonton et Londres.



STIMULER LES AFFAIRES

Les voyages d'affaires jouent un rôle essentiel dans le maintien du service aérien. En 2025, le milieu des affaires d'Edmonton, avec le soutien du comité consultatif des entreprises de YEG, a contribué à renforcer la connectivité en voyageant par YEG.

MERCI D'AVOIR :

privilégié Edmonton pour vos voyages en donnant la priorité aux itinéraires sans escale ou avec une seule escale passant par YEG et en renforçant son rôle de point d'entrée international.

choisi des correspondances stratégiques qui passent par les principaux centres américains et européens déjà desservis par YEG, afin de démontrer la demande envers des liaisons existantes et futures.

harmonisé les politiques sur les voyages d'affaires afin de favoriser les vols sans escale au départ d'Edmonton pour les voyages transfrontaliers et internationaux.

participé aux programmes de fidélisation et de voyages d'affaires des compagnies aériennes, ce qui fournit des renseignements précieux aux compagnies aériennes partenaires qui évaluent la croissance du marché d'Edmonton.

fait part de rétroactions et de données sur les voyages, ce qui a aidé YEG à mieux comprendre les besoins régionaux en matière de transport et à plaider en faveur d'une meilleure connectivité.

20000
*30000



FAIRE PROGRESSER L'INNOVATION

L'avenir d'Edmonton repose sur l'innovation en matière d'énergie propre. En 2025, YEG a continué de faire progresser les initiatives liées à l'hydrogène et aux carburants propres qui favorisent des activités durables, tout en attirant l'attention mondiale, des investissements et des partenariats dans la région.

Nous avons introduit des **chasse-neige à bicarburant hydrogène-diesel**, qui soutiendront les activités côté piste à plus faibles émissions.

Nous avons étudié la faisabilité d'une infrastructure clé pour l'hydrogène, notamment une **unité de production d'hydrogène** et une **station d'avitaillement en hydrogène**, pour ainsi renforcer le rôle de YEG comme chef de file dans le domaine des énergies propres.

Nous avons collaboré avec le **Centre d'hydrogène d'Edmonton** pour faire de la région une cheffe de file mondiale de l'innovation dans le domaine de l'hydrogène.

Nous avons accueilli des délégués du Japon au **Congrès canadien de l'hydrogène**, qui sont arrivés par vol nolisé privé, et nous avons soutenu le **Dutch Innovation Tour**, pour présenter l'écosystème de l'énergie propre d'Edmonton à des partenaires mondiaux.





FRET

Stimuler le commerce à l'extérieur de nos frontières

Nos activités de fret sont un moteur clé de la croissance économique, du commerce et de la résilience des chaînes d'approvisionnement dans l'ensemble de l'Alberta et ailleurs. En reliant les entreprises régionales aux marchés nationaux et internationaux, YEG soutient les exportations et attire l'investissement, en plus de permettre à la région de consolider son rôle de passerelle logistique.

En 2025, YEG a poursuivi ses investissements dans l'infrastructure, les partenariats et l'innovation afin d'accroître les capacités de fret et d'ouvrir ainsi de nouvelles perspectives pour les entreprises de toute taille.

ACCROÎTRE LES CAPACITÉS

En 2025, on a entamé la construction du **Centre de fret international (CFI)** de YEG, un aménagement transformationnel conçu pour accroître les activités de fret et favoriser la croissance économique à long terme.

Quand les travaux seront terminés, le CFI occupera 810 hectares (2 000 acres) de terre pour ainsi concrétiser des capacités critiques de transport, créer des possibilités d'emploi et permettre à YEG de satisfaire à une demande toujours croissante en services de fret et de logistique aériens.



RENFORCER LES CHAÎNES D'APPROVISIONNEMENT DU NORD

En 2025, **Nolinor a souligné sa première année d'exploitation à YEG**, à partir duquel elle offre des liaisons aériennes directes et efficaces vers des projets d'exploitation minière qui s'opèrent à travers le Nunavut et les Territoires du Nord-Ouest.

Spécialement conçue au service des activités en région éloignée et du Nord, la présence de Nolinor à YEG permet d'étendre la portée opérationnelle de l'Ouest canadien tout en renforçant le rôle que joue l'aéroport pour appuyer la valorisation des ressources et les chaînes d'approvisionnement essentielles aux communautés du Nord et de l'Arctique.



ÉLARGIR LES EXPORTATIONS

Le mois de février 2025 a marqué le lancement officiel de **ShipAlberta**, une solution d'expédition novatrice conçue pour aider les entreprises albertaines à toucher les marchés internationaux.

Comme partenaire stratégique, YEG a apporté son soutien à l'initiative en aidant les entreprises de vente au détail et exportateurs albertains à réseauter avec des entreprises de messagerie de confiance, à trouver des tarifs concurrentiels et à intégrer des outils d'automatisation conviviaux qui rendent l'expédition plus accessible pour les entreprises de toute taille.

En atténuant la complexité logistique, ShipAlberta permet aux entreprises de se concentrer sur la croissance en accédant de façon plus efficace aux marchés locaux, nationaux et internationaux.

FAIRE PROGRESSER L'INNOVATION

En 2025, YEG a continué de faire preuve de leadership dans les domaines des systèmes d'aéronefs télépilotés et de la mobilité aérienne avancée.

L'aéroport a été l'hôte de la Conférence sur l'évolution aérienne 2025 de l'Association pour l'Évolution Aérienne du Canada, à laquelle ont assisté plus de 300 dirigeantes et dirigeants du secteur d'un bout à l'autre du Canada. YEG a ainsi profité de l'occasion pour mettre en valeur son rôle de centre national d'innovation dans cet espace.



En 2025, les drones pilotés dans le cadre de la deuxième phase du **programme de livraison commercial par drone** de YEG ont franchi des distances totales de 4 230 kilomètres et atteint plusieurs jalons, pour ainsi faire la transition vers un service planifié en semaine qui propose des heures de départ et d'arrivée fixes. Le programme s'est déroulé en toute sécurité dans un espace aérien contrôlé, pour ainsi devenir le premier programme canadien de vol par drone à croiser une trajectoire de descente vers une piste en service; les drones utilisés servent à transporter du fret urgent et thermosensible, dont des produits médicaux en vente libre. Autre première canadienne, le programme a également obtenu l'autorisation de transporter des marchandises dangereuses (glace sèche) dans un espace aérien contrôlé, ce qui a ouvert de nouveaux horizons pour la livraison de fret assistée par drone.

IMMOBILIER ET ÉNERGIE

[41°]

INVESTIR DANS NOTRE AÉROPORT ET DYNAMISER LES POSSIBILITÉS

Des pilotes qui utilisent de l’énergie propre aux transports terrestres fluides en passant par l’aviation régionale à l’aéroport Villeneuve, chaque investissement aide la région d’Edmonton à croître, à réseauter et à prospérer.

Qu’il s’agisse de créer de l’espace pour les nouvelles entreprises, de réduire les émissions ou d’assurer la formation de la prochaine génération de pilotes, nous faisons en sorte que notre écosystème aéroportuaire profite aux voyageuses et aux voyageurs, aux entreprises et à la communauté aujourd’hui et pendant des décennies à venir.



AMÉNAGEMENT DES TERRAINS DE L’AÉROPORT

Ouvrir de nouveaux horizons ailleurs qu’à l’aérogare

Les terrains qu’occupe YEG sont plus que des propriétés – ils sont une plateforme à long terme propice au développement économique, aux investissements durable et à la prospérité régionale.

En procédant à une planification et à une gestion minutieuses, nous créons des possibilités pour les nouvelles entreprises, l’activité commerciale et les infrastructures qui soutiennent l’économie d’Edmonton aujourd’hui et pendant des décennies à venir.



BASE D’OPÉRATIONS PRINCIPALE DANS L’OUEST

En 2025, nous avons poursuivi les négociations en vue de l’aménagement de l’emplacement futur de la Base d’opérations principale dans l’Ouest (BOP-Ouest), qui relève du ministère de la Défense nationale, à YEG dans le but d’y abriter le parc d’aéronefs Husky CC-330 de l’Aviation royale canadienne.

L’avancement continu de la BOP-Ouest vient consolider le rôle que joue YEG à titre d’atout national stratégique, pour favoriser l’état de préparation de la défense nationale, renforcer la sécurité du Canada dans le Nord et permettre à la région d’Edmonton de se tailler une place comme centre critique d’activités aérospatiales et de défense.



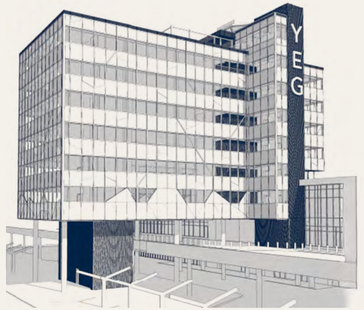
20000

*3000

STATION-SERVICE SHELL

En février 2025, la nouvelle station-service Shell a ouvert ses portes au Campus de durabilité de la Cité de l’aéroport en partenariat avec Avatex.

Située à côté de la zone commerciale le long de l’autoroute, la station-service offre un éventail de produits d’essence, dont l’essence Bronze, le diesel à très faible teneur en soufre et l’essence Shell V-Power NiTRO+93, en plus d’options d’aliments chauds et froids ainsi que des articles de consommation courante, et ce, au service des voyageuses et des voyageurs et des membres de la communauté aéroportuaire élargie.



PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA TOUR NORD

Nous avons poursuivi les travaux sur le **Projet de réaménagement de la tour nord**, dont la démolition de son intérieur est terminée et pour lequel le contrat de démolition de la façade et des travaux de reconstruction a été attribué à Clark Builders.

Géré en partenariat avec Avatex, le projet, qui devrait être achevé d'ici le premier trimestre 2028, apportera une infrastructure modernisée et souple à l'appui des activités aéroportuaires et des besoins des locataires.

ACHÈVEMENT DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE L'ÉCHANGEUR RELIANT LA 65e AVENUE ET L'AUTOROUTE QEII



L'achèvement des travaux de construction de l'**échangeur qui relie la 65e Avenue et l'autoroute QEII** représente une étape importante dans les efforts qui visent à renforcer le réseau de transport intermodal au Canada.

En améliorant les liens entre les infrastructures aériennes, routières et logistiques, l'échangeur permet de rehausser l'efficacité et la résilience des chaînes d'approvisionnement nationales. Cet investissement stratégique fait par la Province de l'Alberta et la Ville de Leduc favorise la concurrence des échanges commerciaux, facilite le mouvement des marchandises et des personnes et permet à YEG de consolider son rôle de centre critique au sein réseau canadien du transport.

DURABILITÉ

L'avenir s'annonce plus vert



LA DURABILITÉ, C'EST PLUS QU'UNE SIMPLE INITIATIVE — ELLE FAIT PARTIE DE QUI NOUS SOMMES.

En 2025, nous sommes allés de l'avant avec une action climatique ambitieuse, lancé des solutions d'énergie propre et renforcé l'intendance environnementale et sociale à l'échelle de nos activités d'exploitation.

En intégrant la durabilité dans ses activités d'exploitation et notre trajectoire de croissance, YEG redéfinit le rôle que jouent les aéroports pour créer des économies résilientes et un avenir plus écologique.

LEADERSHIP ET COLLABORATION EN MATIÈRE DE DURABILITÉ

Nous avons participé à la toute première **Semaine du climat de l'OACI** à Montréal, événement que nous avons parrainé et au cours duquel nous avons engagé le dialogue avec des chefs de file du secteur au sujet de la décarbonisation et de l'aviation durable.

Nous avons mis en valeur le savoir-faire albertain en énergie hydrogène à l'échelle internationale en assistant au **Paris Air Show**. En nous associant au **Consortium sur l'énergie hydrogène H2CanFly/H2Canada Envol**, nous avons pu renforcer nos partenariats axés sur les carburants d'aviation propres.





Nous avons poursuivi la collaboration par l'entremise de **partenariats avec l'Association du transport aérien international (IATA)** et de tribunes internationales sur la durabilité en faisant part de nos idées, et ce, dans la perspective de tracer la voie de l'aviation vers un avenir à faibles émissions de carbone.

Comme membre du **Conseil « Responsabilité des entreprises et développement durable » (CREDD) du Conference Board**, YEG a engagé régulièrement le dialogue avec des hauts dirigeants au sein des divers secteurs afin d'avancer ses connaissances, ses idées et les pratiques exemplaires en matière de durabilité.

050°

RISQUES ET DIVULGATIONS LIÉS AU CLIMAT

En 2025, nous avons rendu public notre premier Rapport sur les risques et les opportunités liés au climat en concordance avec le **Groupe de travail sur la divulgation d'information financière relative aux changements climatiques** (GIFCC) pour ainsi renforcer la prise de décisions soucieuses du climat.

Nous poursuivons notre évaluation des risques physiques et transitoires liés au climat afin d'orienter la planification de nos mesures de résilience et de favoriser les progrès devant nous permettre de relever le **Défi carboneutre**.



ÉNERGIE PROPRE ET INNOVATION EN AVIATION

Nous avons fait progresser le **projet de technologie bicarburant hydrogène-diesel pour les chasse-neige** en collaboration avec des partenaires sectoriels et les organismes de réglementation, en vertu duquel nous avons reçu notre premier camion modernisé en novembre.

Nous avons mené à bien une **étude préliminaire de conception technique** qui se penchait sur la faisabilité d'une **unité de production d'hydrogène de 1,25 mégawatt** et d'une **station d'avitaillement en hydrogène de 0,5 tonne par jour**, ce qui a ouvert des perspectives fort utiles sur d'éventuelles infrastructures d'hydrogène à YEG.

Comme membre du **Centre d'hydrogène d'Edmonton**, nous avons appuyé l'implantation de corridors de production d'hydrogène à l'échelle régionale, l'intégration de l'hydrogène dans les parcs de véhicules et la modélisation de la viabilité économique de l'hydrogène, ce qui a permis à YEG de se tailler un rôle de banc d'essai en conditions réelles pour les activités d'aviation propres.

BIODIVERSITÉ ET INTENDANCE DES RESSOURCES

En 2025, nous avons élargi la portée de nos efforts en matière de biodiversité en lançant le jardin urbain Wings & Blooms, en partenariat avec MicroHabitat, ce qui a abouti à la capture de 219 kg de CO2, à la réduction des incidences de la chaleur et au don de fruits et de légumes excédentaires aux banques alimentaires locales.

Nous avons apporté un soutien à **Conservation de la nature Canada (CNC)** et au **Fonds mondial pour la nature Canada (WWF-Canada)**, pour protéger la faune, des paysages et des écosystèmes de stockage du carbone.



En partenariat avec Project Forest and Veritree, **nous avons planté plus de 7 000 arbres**, dont un arbre pour marquer l'anniversaire de chaque membre de l'équipe, en faveur de la restauration des habitats et du stockage du carbone.

GESTION DE L'ÉNERGIE ET DES ÉMISSIONS

Nous avons tenu un inventaire complet des émissions de gaz à effet de serre (GES) qui cadrait avec le **protocole sur les émissions de GES**, et ce, à l'appui de la transparence et des progrès à réaliser pour atteindre notre objectif, soit la **carboneutralité d'ici 2050**.

Nous avons intégré des technologies novatrices dans nos activités quotidiennes afin de **réduire les émissions** (portées 1 et 2) tout en améliorant l'efficacité et la performance des coûts à long terme.



APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE ET IMPULSION ÉCONOMIQUE

Nous avons lancé un **Répertoire de l'approvisionnement auprès d'entreprises Autochtones**, diversifiées et à vocation sociale pour être mesure de prendre des décisions d'achat qui cadrent avec les valeurs d'ESG.

Nous avons resserré les normes d'approvisionnement responsable à l'appui, d'une part, de nos **engagements de niveau 3 en vertu de l'Accréditation de partenariats en relations avec les Autochtones (APRA)** au moment où nous travaillons à obtenir notre certification, et, d'autre part, de projets d'infrastructure soucieux de l'environnement, dont le **Centre de fret international**.

Nous avons atteint le **niveau 3 du Programme d'accréditation des aéroports en matière de gestion du carbone**, pour étendre la gestion des émissions au-delà de nos activités d'exploitation pour inclure nos partenaires aéroportuaires.





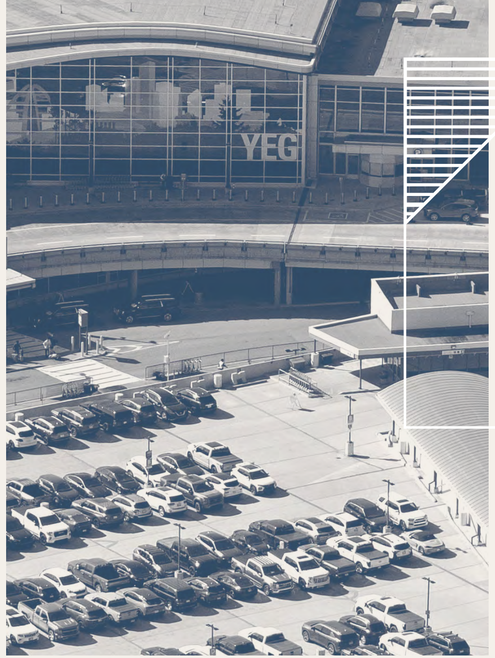
STATIONNEMENT ET TRANSPORT TERRESTRE

Les voyages harmonieux commencent au sol

NOS RÉSEAUX DE STATIONNEMENT ET DE TRANSPORT TERRESTRE SONT PLUS QU'UN SIMPLE MOYEN DE SE RENDRE DU POINT A AU POINT B : ILS SONT UN ÉLÉMENT CLÉ DE NOTRE ÉCOSYSTÈME AÉROPORTUAIRE.

En facilitant les déplacements des voyageuses et voyageurs et des membres de l'équipe, nous offrons une expérience fluide aux passagères et aux passagers, soutenons les entreprises établies dans la Cité de l'aéroport et réinvestissons les revenus de stationnement dans les services aériens et d'autres initiatives aéroportuaires.

STATIONNEMENT À L'AÉROPORT



Les revenus de stationnement contribuent à financer la croissance de nos services aériens, ce qui permet d'offrir davantage de destinations et de correspondances aux passagères et aux passagers.

NAVETTES ET LIAISONS AVEC LE CAMPUS

Nos navettes gratuites à l'aéroport ont parcouru 580 000 km pour transporter les voyageuses et voyageurs et les membres de l'équipe au Campus de durabilité de la Cité de l'aéroport.

La **Ville d'Edmonton** a augmenté la fréquence du **service d'autobus 747**, qui passe maintenant toutes les **30 minutes, entre 6 h et 22 h**, ce qui facilite plus que jamais les déplacements à destination et en provenance de l'aéroport.



AÉROPORT VILLENEUVE (ZVL)

Notre écosystème aéroportuaire

L'aéroport Villeneuve (ZVL) est un pôle pour la croissance, l'innovation et la prochaine génération de talents dans le domaine de l'aviation.

Exploité par Edmonton Airports, ZVL soutient l'aviation générale, la formation au pilotage, les activités d'évacuation sanitaire et l'activité économique régionale, ce qui en fait un aspect essentiel de notre écosystème aéronautique.

ORIENTATION STRATÉGIQUE

En 2025, ZVL a renforcé notre orientation stratégique en **matière de sécurité, d'infrastructure** et **d'expérience à la clientèle**. Ces priorités visent à faire en sorte que nous continuions de satisfaire aux besoins en constante évolution des pilotes, des partenaires et de l'ensemble de la région tout en favorisant la croissance à long terme et l'excellence opérationnelle.

IMPACT ÉCONOMIQUE

En 2025, l'incidence économique régionale de ZVL a plus que doublé, pour **passer de 74 millions de dollars à plus de 164 millions de dollars**, ce qui souligne son rôle essentiel dans la stimulation de la croissance et de possibilités économiques dans la région.

ZVL a permis de soutenir **575 emplois** dans toute la région, ce qui contribue directement à l'emploi local et à la stabilité économique.





ÉDUCATION ET FORMATION

Edmonton Airports a lancé le **programme de formation en aviation** en partenariat avec les écoles du Conseil scolaire public de Sturgeon et Elevate Aviation. À compter de février 2026, des élèves de la 10e à la 12e année recevront des cours théoriques et une expérience pratique dans le domaine de l'aviation et elles et ils obtiendront des crédits, ce qui leur ouvrira la voie vers des études postsecondaires et une future carrière en aviation.

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

ZVL a enregistré **68 548 mouvements d'aéronefs**, ce qui représente son plus fort rebond depuis la pandémie et son nombre le plus élevé depuis 2019.

Les **activités d'évacuation sanitaire ont plus que doublé**, et sont passées de 38 en 2024 à **83 en 2025**, ce qui témoigne du rôle essentiel de ZVL dans les interventions d'urgence régionale.

ACTIFS ET EFFICACITÉ

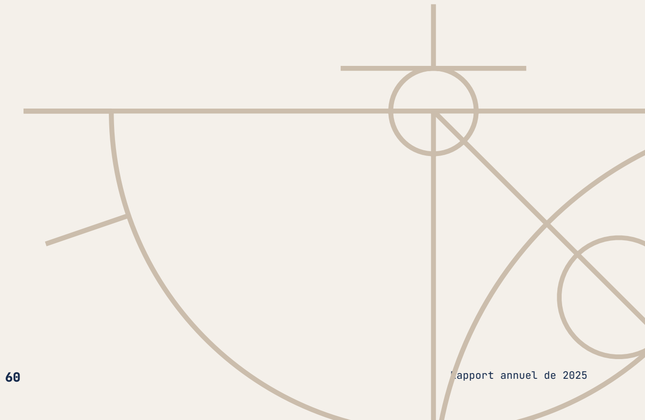
ZVL a réduit son parc de véhicules de 23 % et a mis aux enchères le matériel excédentaire, y compris des balayeuses, des camions et une souffleuse. Cela a permis de réduire les coûts d'exploitation et d'entretien, et ainsi d'améliorer l'efficacité opérationnelle.

[3°SEC]

INNOVATION ET CULTURE

L’INNOVATION ET LA CULTURE SONT AU CŒUR DE TOUTES NOS ACTIVITÉS, TANT À L’AÉROPORT QU’AILLEURS.

En intégrant l’innovation, la culture, la réconciliation et les liens communautaires à son exploitation et sa croissance, YEG redéfinit ce que peut être un écosystème aéroportuaire.





Dégager la piste

UNE EXPLOITATION SÉCURITAIRE, EFFICACE ET INNOVANTE EST LE MOTEUR QUI PERMET À NOS AÉROPORTS — ET À NOTRE RÉGION — D'ALLER DE L'AVANT.

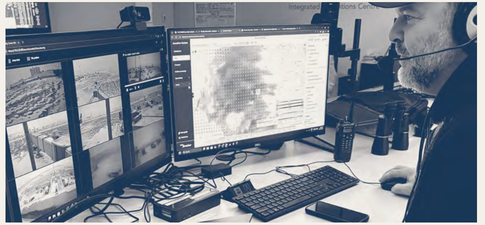
Chaque jour, nos équipes veillent à la sécurité, à la résilience et à l'efficacité des activités de l'aéroport, en soutien aux passagères et passagers, aux compagnies aériennes, aux partenaires et à l'ensemble de la communauté. De la gestion des conditions hivernales à la sécurité, en passant par les infrastructures et l'innovation, nos activités constituent le fondement d'un voyage sans encombre.

EXPLOITATION DE L'AÉRODROME ET EXCELLENCE CÔTÉ PISTE

L'hiver définit l'exploitation des aéroports dans le climat nordique et 2025 a marqué la première année complète d'activité du **Bureau de neige de YEG.**

Comme fonction de soutien essentielle au programme des activités hivernales d'Edmonton Airports, le Bureau de neige sert de point unique de coordination en temps réel pendant les activités de déneigement et les phénomènes météorologiques extrêmes.

Mobilisé en cas de chutes de neige abondantes ou prolongées, de verglas, de brouillard et d'autres conditions perturbatrices, le Bureau de neige travaille en collaboration avec le Centre des activités intégrées (IOC) pour coordonner les équipes côté piste, les sous-traitants, les compagnies aériennes et les partenaires. Quand les conditions s'aggravent, des mesures de communication supplémentaires sont mises en place afin de faire en sorte que les décisions soient prises en temps opportun, de manière coordonnée et axées sur la sécurité. Résultat : Une exploitation plus prévisible et une plus grande résilience face aux conditions météorologiques les plus difficiles de l'Alberta.



045°

SÉCURITÉ ET CULTURE CÔTÉ PISTE

À YEG, la sécurité est renforcée grâce à une responsabilité partagée et des gestes concrets. En septembre, les équipes se sont réunies pour une grande marche de sensibilisation aux **objets intrus (FOD)**, qui a débuté à l'entrée en tête de marteau de l'aérogare pour les États-Unis et s'est terminée à la caserne de pompiers. Ont suivi un barbecue, une remise de prix et un moment de convivialité entre les équipes.

Les personnes participantes ont également assisté à une démonstration en direct du **RoBird**, un drone en forme de faucon utilisé pour la gestion de la faune. En simulant le comportement naturel d'un prédateur, le RoBird aide à éloigner en toute sécurité les oiseaux dans les zones côté piste, ce qui réduit les collisions avec la faune et renforce la sécurité des pistes.

EFFICACITÉ ET INFRASTRUCTURE CÔTÉ PISTE

De petits changements peuvent produire des gains opérationnels importants. En 2025, un examen approfondi des **passerelles 58A et 60** a mis en évidence des inefficacités qui allongeaient la durée et compliquaient l'accostage des avions. La passerelle 58A a été mise hors service, ce qui a permis de reconfigurer la passerelle 60 dans une nouvelle position de rangement.

RÉSULTAT :

Une réduction du temps de suivi des avions d'environ 3,5 minutes par accostage, un gain d'espace sur l'aire de trafic et une diminution globale de la congestion, ce qui améliore ainsi la sécurité et l'efficacité sans incidence opérationnelle pour les compagnies aériennes.

Au sol, une gestion plus intelligente des terres a également porté fruit. Dans le cadre du **Plan de gestion des pelouses côté piste de 2025**, on a loué environ 80 acres de terrains de l'aéroport à des agriculteurs sous contrat pour qu'ils les cultivent. Cela a permis de réduire les besoins en matière de tonte, de générer des revenus locatifs et de soutenir l'agriculture locale, ce qui démontre comment l'efficacité opérationnelle et la gestion responsable des terres peuvent aller de pair.



EXPÉRIENCE DES PASSAGÈRES ET PASSAGERS ET DES COMPAGNIES AÉRIENNES

L'innovation a franchi une étape majeure avec les essais en direct du **système d'assistance automatisée pour l'accostage (AAA)**, en partenariat avec Air Canada, ce qui fait de YEG le premier aéroport canadien à déployer cette technologie sur un vol réel.

Installé aux portes 50 à 60, l'AAA utilise une technologie de capteurs pour aligner avec précision les passerelles d'embarquement sur les avions, ce qui améliore la sécurité, réduit les retards et augmente l'efficacité aux portes d'embarquement. Après des essais concluants en mai, Air Canada a formé ses équipes et déployé l'AAA sur tous les avions à fuselage étroit qui desservaient YEG en date de novembre 2025.

Une collaboration avec WestJet est prévue pour 2026, afin que d'autres transporteurs puissent profiter de ces avantages.

PROTÉGER LES GENS



La sécurité ne se limite pas aux infrastructures; elle englobe aussi le bien-être des gens. En 2025, YEG a inauguré une **salle désignée pour aider les survivantes et les survivants de la traite des personnes** et offrir un soutien immédiat aux personnes vulnérables. Pour soutenir cette étape importante, on a formé davantage les membres de l'équipe, créé une campagne de sensibilisation du public pour correspondre à la Journée mondiale contre la traite d'êtres humains et renforcé les partenariats avec NotInMyCity (NIMC), les équipes d'intervention Alberta Law Enforcement Response Teams (ALERT), le Centre to Empower All Survivors of Exploitation and Trafficking (CEASE), l'Action Coalition on Human Trafficking Alberta (ACT AB) et la GRC.

Ces efforts reflètent notre engagement profond en faveur de la responsabilité sociale et de la protection des gens dans tout l'écosystème du transport.

ACTIVITÉS INTÉGRÉES ET SÉCURITÉ

Nous avons continué à développer nos capacités en matière de sécurité grâce à des améliorations apportées au **Centre des activités intégrées (IOC)**. Les investissements dans des caméras de télévision en circuit fermé de nouvelle génération et dans l'analyse vidéo ont permis d'améliorer la détection et la connaissance de la situation dans les zones clés de l'aéroport.



Nous avons renforcé nos partenariats avec la GRC, y compris grâce à une collaboration avec le **Centre des activités en temps réel** afin d'améliorer l'échange de renseignements et la coordination des interventions. YEG a également été l'hôte de quatre **événements nationaux de formation canine de la GRC**, qui rassemblaient 42 équipes de maîtres-chiens de toute l'Amérique du Nord, ce qui a renforcé notre rôle en tant que centre national de formation.

La préparation a été renforcée davantage grâce à des exercices sur table et à grand déploiement, y compris un **exercice d'intervention en cas d'incident de drone mené par Transports Canada**, la Semaine de la sécurité dans les aéroports canadiens et des simulations menées par la GRC, qui ont garanti notre préparation face à l'évolution des menaces.

PLANIFICATION, PROJETS ET PARTENARIATS

Nos équipes d'exploitation ont soutenu d'importantes initiatives d'immobilisations tout au long de l'année, y compris le **Centre de fret international** et le **Programme du système d'oléoprises**. Ces projets permettent d'accroître la capacité, d'améliorer l'efficacité et de pérenniser les infrastructures aéroportuaires.

En dehors de l'aéroport, YEG a joué un rôle clé dans des partenariats régionaux et nationaux, en contribuant au **plan directeur du transport ferroviaire de passagères et de passagers du gouvernement de l'Alberta**, en formant une a**lliance stratégique avec la Ville de Grande Prairie** pour renforcer la connectivité aérienne régionale et en accueillant la **retraite du Caucus libéral fédéral** pour la première fois en 25 ans. Ces engagements ont renforcé la position de YEG comme facilitateur, relais et plaque tournante du transport d'importance nationale.



EXPÉRIENCE DES PASSAGÈRES ET DES PASSAGERS

Les gens d’abord et avant tout, à chaque étape

CHAQUE DÉTAIL À YEG EST CONÇU EN TENANT COMPTE DE NOS PASSAGÈRES ET PASSAGERS.

Nous redéfinissons ce que signifie que de se sentir la ou le bienvenue, en sécurité et valorisé à son aéroport.

CRÉER DES POINTS D'INTERACTION AVEC LES PASSAGÈRES ET PASSAGERS

Lancé en juin 2025, le **comptoir de conciergerie** de YEG est vite devenu une plateforme d'interactions pour les passagères et passagers.

En plus de leur apporter un soutien pour s'orienter, le comptoir propose des recommandations personnalisées de restaurants, de boutiques et d'expériences et ajoute même des petites touches comme la distribution de cahiers à colorier pour les enfants.



Au cours de ses six premiers mois d'existence, le comptoir a accueilli quelque **20 000 personnes**, auprès desquelles il a recueilli des renseignements fort utiles qui aident YEG à améliorer sans cesse les services. Grâce à l'ajout d'une boîte d'objets trouvés et des plans qui visent à s'intégrer davantage au programme de fidélisation YEG plus, le comptoir évolue au point de devenir un véritable point d'interaction avec les passagères et passagers.

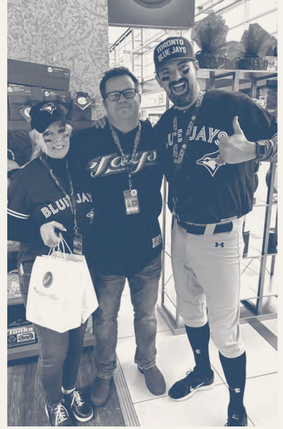
REHAUSSER LE PARCOURS PASSAGER

Notre engagement envers la satisfaction des passagères et des passagers se manifeste de façons mesurables. **Le score de la Qualité des services aéroportuaires (QSA) de YEG est passé à 4,25**, ce qui reflète des améliorations aux plans de la propreté, du confort et de la réceptivité.









L'aérogare s'est animée grâce à des expérience immersives, du **modèle LEGO qui s'appelle Baryonyx (surnommé Barry) qui se trouve à la porte 72**, en partenariat avec TELUS World of Science, aux surprises saisonnières en passant par les activations interactives. Au total en 2025, nous avons présenté **42 événements Surprendre et ravir** à l'intention des passagères et des passagers.

ZOOTHÉRAPIE ET ÉVÉNEMENTS D'ADOPTION D'ANIMAUX DE COMPAGNIE





Notre programme de zoothérapie, qui célébrait son 10e anniversaire en 2025, continue d'atténuer la nervosité et d'élever les esprits.

En partenariat avec la **Greater Edmonton Animal Rescue Society (GEARS)**, les passagères et passagers profitent du programme pour rencontrer des chiens adoptables et en apprendre sur les rôles que jouent les animaux de thérapie pour soulager le stress. Parmi les faits saillants on trouve les événements « une journée qui a du chien » et la Journée internationale du chien au cours desquelles **11 animaux de compagnie ont trouvé de nouveaux foyers permanents en 2025 seulement**.

INITIATIVES D'ACCESSIBILITÉ ET D'INCLUSION

Nous sommes déterminés à faire de YEG un aéroport pour tout le monde. En 2025, nous avons animé 17 activations, dont l'**Accessibility Fair (Salon de sensibilisation à l'accessibilité)**, le **Programme Tournesol des handicaps cachés** et des événements **Pour une Halloween inclusive**.

La création de partenariats avec des organismes comme **Autism Edmonton**, l'**Institut national canadien pour les aveugles** (INCA) et l'**Alzheimer Society of Alberta and Northwest Territories** nous a permis d'élargir la portée des programmes et des ressources, ce qui nous a aidés à cheminer vers l'acquisition d'une réputation de communauté adaptée aux personnes qui vivent avec de la démence.



SPECTALES DE MUSIQUE

Grâce au **Programme de prestations musicales sur place Scène YEG**, on accueille les passagères et passagers par le son d'artistes de talent de la région; il s'agit du premier programme permanent de prestations musicales sur place à un aéroport canadien. Chaque saison, le programme met en valeur jusqu'à 21 musiciennes et musiciens pour ainsi créer une ambiance accueillante et dynamique.

PROGRAMME DES AMBASSADRICES ET DES AMBASSADEURS BÉNÉVOLES DE L'AÉROPORT

Depuis plus de trois décennies, le **Programme d'ambassadrices et d'ambassadeurs bénévoles de l'aéroport** est une pierre angulaire de notre aéroport.

Ayant marqué son 33 anniversaire en 2025, le programme réunit **62 bénévoles actives** et actifs qui ont contribué plus de **230 000 heures de service** depuis 1992. Nos personnes ambassadrices , qui sont d'âges et d'horizons variés, offrent un soutien à l'orientation des passagères et des passager, servent de source de savoir local et représentent un œil neuf à l'échelle de l'aérogare pour s'assurer que chaque passagère et passager se sente la ou le bienvenue, informé et pris en charge.



DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

De la valeur dans tous les coins et recoins de l’aéroport

EN 2025, PRÈS DE 30 % DE NOTRE PROGRAMME COMMERCIAL A FAIT PEAU NEUVE, A ÉTÉ REBAPTISÉ OU A ÉTÉ NOUVELLEMENT AMÉNAGÉ.

Nous en sommes à faire évoluer nos espaces commerciaux, qui se voient agrémenter de nouvelles boutiques, de cafés rénovés, de stands novateurs et de publicités captivantes – ce qui fait de chaque visite à l’aérogare une expérience pratique, mémorable et enrichissante.



DEUX COMMERCES REBAPTISÉS

iStore Express et Wild Rose Marketplace





THREE NEW DEVELOPMENTS

Bon Voyage Boutique, kiosque Rogers/ Fido et Florans (plusieurs endroits)

DEUX RÉNOVATIONS COMPLÈTES

Starbucks (hall central) et Starbucks (zone transfrontalière)



TROIS COMMERCES NOUVELLEMENT AMÉNAGÉS

Tim Hortons (départs), A Flight of Wines, Relay (zone transfrontalière), Outdoor Edmonton et stand ICE (relocalisé et actualisé)

Investir dans nos talents



NOTRE COMMUNAUTÉ AÉROPORTUAIRE EST. NOTRE PLUS GRAND ATOUT.

En favorisant la croissance, la mobilisation et la reconnaissance, nous créons une communauté aéroportuaire où tous les membres de l'équipe s'épanouissent – et dont chaque passagère et passager en tire parti.

42000
$300



SE TENIR AU COURANT

Le lancement de Skyline, notre bulletin hebdomadaire publié à l'intention des membres de l'équipe, est venu donné de l'impulsion à la communication et aux liens à l'interne. Des mises à jour des projets aux réalisations des membres de l'équipe, Skyline est devenu un incontournable à consulter pour s'informer et se tenir au courant.

En vertu de notre investissement continu dans la main-d'œuvre future de YEG, nous avons donné à **24 étudiantes et étudiants d'été** l'occasion d'acquérir de l'expérience à l'échelle des activités d'exploitation. Pendant ce temps, le programme **Invitons nos jeunes au travail** a permis à cinq jeunes visiteurs d'entrer dans les coulisses de l'aéroport pour voir ce qu'il offrait en termes de carrières.

UN LIEU DE TRAVAIL ÉQUITABLE OÙ TISSER DES LIENS

Les négociations avec les comités de négociation qui représentent les membres syndiqués de notre équipe ont été menées à bien avec succès et ont donné lieu à la conclusion d'ententes pluriannuelles qui procurent stabilité et sécurité d'emploi à nos équipes.

Pour renforcer la haute direction et la direction des équipes syndiquées, 25 membres de l'équipe ont participé à un **atelier de deux jours** présenté par l'Université Queen's, tandis que **Team Performance Canvases** (toiles de performance de l'équipe) et **Performance Experience pilot** (programme pilote d'expérience de performance) ont suscité des conversations significatives au sujet de l'épanouissement, du perfectionnement et de la reconnaissance.

Depuis 2024, l'Aéroport international d'Edmonton est membre de **Fierté au travail Canada**, ce qui témoigne de son engagement continu envers la promotion d'une culture positive et inclusive en milieu de travail. En plus d'être un fier lauréat du **prix Alberta Top Employer** (meilleurs employeurs de l'Alberta) en 2025, nous sommes aussi fiers de nos programmes de reconnaissance internes qui soulignent les efforts de personnes qui se sont surpassées. Des événements comme **Journée des travailleurs aéroportuaires** et le défi caritatif **Haul for Hope** – pour lequel plus de 100 membres de l'équipe ont tiré un aéronef pesant 30 390 kg (67 000 lb) pour réunir des fonds totalisant 60 000 $ au profit de Hope Air – ont su mettre en valeur la puissance du travail d'équipe au sein de notre communauté aéroportuaire.











LIENS COMMUNAUTAIRES

Par le biais de partenariats avec **Elevate Aviation** et d'investissements dans le **Festival Fierté d'Edmonton**, des **dîners-conférences en l'honneur du Mois de l'histoire des personnes noires** et d'événements comme **Game Changers** avec les Elks d'Edmonton, les membres de l'équipe YEG ont pu tisser des liens avec la communauté élargie afin de favoriser l'éducation, l'équité et l'inclusion. Cela reflète notre engagement à créer un **aéroport pour tout le monde** en faire valoir des initiatives qui célèbrent la diversité, l'inclusion et la sensibilisation culturelle.

Notre engagement envers un réconciliation véritable et continue



LA RÉCONCILIATION EST UN PARCOURS TISSÉ DANS TOUT CE QUE NOUS FAISONS.

En 2025, nous avons étayé ce parcours à tous les échelons de notre communauté aéroportuaire grâce au leadership, à des partenariats, à la mobilisation communautaire et à la compréhension culturelle.



LEADERSHIP ET OBLIGATION DE RENDRE COMPTE

Comme membre du **Corporate-Indigenous Relations Council** sous l'égide du Conference Board du Canada, YEG tisse des relations avec des hauts dirigeants dans tous les secteurs afin d'accroître la participation autochtone. Au cours des deux prochaines années, nous entendons élaborer un **Plan d'action en matière de réconciliation** assorti d'initiatives concrètes destinées à orienter résolument nos progrès.

EMPLOI ET PERFECTIONNEMENT DES COMPÉTENCES CHEZ LES AUTOCHTONES

Grâce au programme d'acquisition de compétences d'emploi **Neyaskweyahk Employment Skills Training (NEST)**, dix jeunes autochtones de la communauté de Maskwacis ont achevé un programme de formation rémunéré et d'alternance travail-études de 12 semaines à YEG. Les stagiaires qui ont participé au programme ont acquis une expérience pratique à l'échelle des activités aéroportuaires et d'organismes partenaires, dont l'ASFC, la GRC et notre équipe Expérience passager. Les étudiantes et étudiants sont déjà nombreux à décrocher des emplois, dont certains postes au sein de partenaires aéroportuaires.

Nous avons également participé au **salon des carrières organisé par la Tribal Chiefs Employment & Training Services Association** afin de resserrer les liens et les voies à suivre vers de futures carrières.

CÉLÉBRER LA CULTURE ET LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

YEG a présenté un **Marché d'artistes autochtones** qui mettait en vedette 17 artisanes et artisans régionaux et a également rendu hommage au **Mois national de l'histoire autochtone** en offrant des ateliers aux passagères et aux passagers, dont de l'artisanat traditionnel et des récits cris présentés par George Desjarlais. Les prestations de la troupe de batteurs Red Elk Drum Group ont ajouté de la profondeur et de la signification culturelle aux événements destinés au public et ceux réservés au personnel, y compris à la **Journée des travailleurs aéroportuaires**.







Les commandites ont également soutenu la culture autochtone, notamment le marché nocturne **River Cree Night Market**, les **Alberta Indigenous Games** (Jeux autochtones de l'Alberta) et le tournoi de golf **AKSIS Indian Summer Golf Tournament.**

ÉDUCATION, ALLIANCE INCLUSIVE ET LIEUX SÛRS

Nous continuons de privilégier l'apprentissage et l'alliance inclusive. En septembre, les membres du personnel et nos partenaires ont pu profiter d'un **dîner-conférence** pour entendre les récits de personnes survivantes des pensionnats autochtones et les perspectives d'éducatrices et éducateurs spécialisés en la matière afin d'approfondir leurs connaissances et réflexions.

Notre **salle de refuge** s'est vue attribuer le nom de **Kîsê Watotâtôwin** – « la bienveillance et la compassion que nous nous apportons les unes, les uns aux autres » à l'occasion d'une cérémonie traditionnelle du calumet présidée par l'aîné Jerry Saddleback. Ce nom témoigne de notre engagement à l'égard du respect culturel, de la sécurité et de la guérison.

En signe de soutien à la **Journée du chandail orange**, nous avons jumelé les dons qu'ont faits les membres du personnel à la **Bent Arrow Tradition Healing Society**.



REGARD TOURNÉ VERS L'AVENIR

La voie à suivre pour voir se concrétiser la vérité et la réconciliation est un parcours continu. Chaque programme, partenariat et moment d'apprentissage représente un pas en avant; mais nous savons qu'il reste encore du pain sur la planche.

Nous demeurons résolus à écouter, à apprendre et à agir avec respect et humilité afin d'édifier un avenir où la culture, les voix et les contributions autochtones sont mises à l'honneur dans tous les coins de notre communauté aéroportuaire.

Nous relions les communautés

EN NOUS ASSOCIANT À PLUS DE 90 ORGANISMES EN 2025, NOUS AVONS RÉUNI DES PERSONNES, PERMIS À DES PERSONNES DE LA RÉGION DE SE FAIRE MIEUX ENTENDRE ET EU UN IMPACT TANGIBLE LÀ OÙ CELA COMPTE.



CÉLÉBRER LA CULTURE ET L'INCLUSION

Edmonton Airports

Tandis que nous continuons de créer un aéroport pour tout le monde, nous appuyons et organisons avec fierté des événements qui célèbrent à la diversité, l'inclusion et la sensibilisation culturelle.

MOIS DE L'HISTOIRE DES PERSONNES NOIRES

L'événement a rassemblé plus de 50 membres de l'équipe à l'occasion d'un dîner-conférence qui présentait le conférencier Dr Marvin Washington, dans un format propice à des conversations d'importance au sujet de l'histoire, de la culture et de l'alliance inclusive.

JOURNÉE INTERNATIONALE DES FEMMES

L'événement a souligné la contribution des innovatrices et cheffes de file féminines à l'aviation grâce à la présentation de notre collage « Les femmes de l'aviation ».

MOIS DE LA FIERTÉ

Nous avons commandité des événements locaux à l'appui des communautés 2SLGBTQ+, notamment un pow-wow en l'honneur de la bispiritualité et le Festival Fierté d'Edmonton.

CÉLÉBRATIONS À L'OCCASION DE DIWALI

Nous avons incité la participation des membres du personnel à des célébrations et à l'apprentissage culturels au moyen d'activités et de récits.

FAVORISER LA SANTÉ ET LE MIEUX-ÊTRE

Nous avons apporté espoir et soutien à des membres et des organismes communautaires.



Haul for Hope : Somme de 60 000 $ recueillie au profit de Hope Air.

Visite de la part de l'astronaute canadien Joshua Kutryk : Discours inspirant sur l'ambition, le travail d'équipe et la résilience.



INITIATIVE CARITATIVE « CAUSERIES D'ÉQUIPE »

450 trousses d'hygiène emballées pour le Centre d'accueil des nouveaux arrivants d'Edmonton.

MEMBRE DE LA POLICE MONTÉE D'UN JOUR

De jeunes personnes survivantes du cancer ont fait l'expérience d'être membre de la police montée pendant un jour, en commençant au hangar de la GRC.

ÉVÉNEMENT « GAME CHANGERS » (ELKS D'EDMONTON)

Pour soutenir le Fonds de dotation en recherche sur le cancer de l'ovaire

PARTICIPATION CITOYENNE ET PARTENARIATS CIVIQUES

Nous resserrons les liens avec notre ville et notre région par l'intermédiaire de partenariats.

MAISON DU VÉTÉRAN CANADA (MVC)

Nous avons affecté un montant de 50 000 $ à la création d'un jardin communautaire au nouveau lieu d'hébergement permanent de la MVC à Edmonton; il s'agit ainsi de recourir à l'horticulture et à l'interaction sociale pour aider les anciennes combattantes et les anciens combattants ayant vécu l'itinérance à guérir et à reconstituer leur vie.

NOT IN MY CITY

Partenariat à long terme à l'appui d'initiatives de lutte contre la traite des personnes à Edmonton; à cette fin, nous avons réalisé des jalons et apporté notre savoir-faire aux efforts déployés pour constituer un réseau d'alliés dans plusieurs secteurs du pays.

ELEVATE AVIATION

Nous avons soutenu des visites guidées à l'intention des étudiantes et des étudiants ainsi que des programmes de sensibilisation à l'aviation, et ce, dans le but de susciter l'intérêt des jeunes aux carrières en aviation.

AUTRES INITIATIVES

No Stone Left Alone, Salon de l'énergie Nisku commandité par la Chambre de commerce de Leduc, Sommet sur la défense de l'Alberta Aviation & Aerospace, Conférence « Growing the North » commanditée par la Chambre de commerce et le district de Grande Prairie, Prix du Chef d'entreprise canadien et Congrès canadien de l'hydrogène.

INITIATIVES CARITATIVES ET PHILANTHROPIE

Nous faisons une différence à long terme en donnant et en faisant du bénévolat.

DÉFI ANNUEL DES BANQUES ALIMENTAIRES « SOWELL »

Dons d'aliments pesant au total 762,5 kg, soit une hausse de 73 % par rapport à 2024.

PRIORITÉS DANS LES RÉGIONS DES RESPONSABLES DES NOMINATIONS

Aide financière aux banques alimentaires et aux maisons de refuge pour femmes battues dans l'ensemble des six régions des responsables des nominations.

AUTRES INITIATIVES

Voyage de rêves, Prix du Temple de la renommée des Jeunes entreprises du Canada, Campagne des roses de YWCA Canada et Mental Health Foundation.



TOURNOI CLASSIQUE DE GOLF CARITATIVE YEG

Cette année, le Tournoi Classique de golf caritative annuelle de YEG a réuni des partenaires, des commanditaires et des membres de la communauté aéroportuaire élargie; le bilan : 167 000 $ amassés au bénéfice de NotInMyCity et de la banque alimentaire Leduc & District Food Bank. Avec un montant total de **1,5 million de dollars** réunis à ce jour, ce tournoi reflète notre engagement commun à soutenir les organismes qui offrent des services essentiels à l'échelle de notre région.

FINANCES ET CHAÎNE D’APPROVISIONNEMENT

Une efficacité qui dynamise la prospérité



La rationalisation des activités d’exploitation signifie des paiements plus rapides, un approvisionnement plus intelligent et un meilleur soutien à nos équipes.

Nous améliorons l’exactitude, la transparence et l’efficacité de notre façon de faire, de sorte à permettre à notre personnel de se concentrer sur ce qui compte le plus.

AUTOMATISATION DES COMPTES CRÉDITEURS

En 2025, nous **avons misé sur l’automatisation pour moderniser notre processus de traitement des factures**. En réduisant son recours à la saisie manuelle de données et en accélérant les autorisations, notre équipe des finances est désormais en mesure de se concentrer sur les tâches à plus forte valeur. Ce changement a permis à l’équipe d’améliorer l’exactitude des processus, de réduire les délais de traitement des paiements et de renforcer le soutien aux exigences opérationnelles croissantes de l’aéroport.

OPTIMISATION DE L’APPROVISIONNEMENT

Pour améliorer davantage l’efficacité, nous **avons mis en œuvre une nouvelle plateforme d’approvisionnement** qui permet d’automatiser les tâches de routine, de raccourcir le cycle d’approvisionnement et de rehausser la transparence et la conformité. La plateforme ouvre de nouvelles perspectives aux fournisseurs diversifiés et de petite taille, ce qui fait des occasions d’approvisionnement un processus plus accessible et inclusif.

GESTION DES MATÉRIAUX

Grâce à la convivialité d’un portail en ligne, nous avons pu faire la **refonte du processus de commande des vêtements de travail et de l’équipement de sécurité personnelle**. Ainsi, les membres de l’équipe sont désormais en mesure de parcourir les sélections normalisées, de passer des commandes à l’instar d’une expérience d’achat au détail traditionnel et d’imputer automatiquement les frais sur les bons de commande. Les sommaires hebdomadaires assurent la visibilité des commandes et des budgets, d’où l’atténuation du fardeau administratif et la mise en place d’un processus plus transparent et fluide pour toutes les équipes.

GOUVERNANCE DU CONSEIL D’ADMINISTRATION ET RÉSULTATS FINANCIERS

[29.92]

GÉRANCE FINANCIÈRE ET ORGANISATIONNELLE

Gouvernance du conseil d’administration

Appels d’offres publics concurrentiels

États financiers

Leadership

GOUVERNANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration (le « CA ») de l'organisme Edmonton Airports se compose d'au plus quinze (15) postes d'administrateurs, dont quatorze (14) étaient pourvus au 31 décembre 2025. La Ville d'Edmonton nomme six (6) administrateurs, le gouvernement du Canada nomme deux (2) administrateurs, tandis que le Comté de Leduc, la Ville de Leduc, le Comté de Parkland, le Comté de Strathcona et le Comté de Sturgeon nomment chacun un (1) administrateur. Le CA peut nommer deux (2) administrateurs non désignés afin de combler les lacunes en matière de compétences, d'expérience ou d'antécédents dans le but de conserver un ensemble de compétences au sein du conseil d'administration; un (1) poste continue d'être pourvu en 2025. Pour le moment, les compétences, l'expérience et les antécédents souhaités sont représentés au sein du conseil d'administration.

GOUVERNANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration assure la responsabilité de la gérance, de l'orientation stratégique et de la surveillance des activités et des affaires d'Edmonton Airports. En s'acquittant de ces responsabilités, le CA s'efforce de maintenir et d'améliorer en continu des niveaux élevés de gouvernance.

Au nombre de ses fonctions de gouvernance clés, le CA adopte un code d'éthique et surveille et approuve la conformité à ce dernier, examine la stratégie et le plan d'affaires annuel d'Edmonton Airports (y compris le plan financier et en immobilisation annuel), définit et surveille les principes organisationnels concernant les initiatives de l'organisme, planifie la relève du chef de la direction et s'assure que la haute direction a déterminé les principaux risques de l'entreprise et a mis en œuvre des systèmes appropriés pour gérer, contrôler et réduire ces risques.

En ce qui a trait aux deux (2) postes nommés par le gouvernement fédéral, les deux postes font l'objet de la sélection et de la confirmation d'un administrateur remplaçant au moyen du processus mis en place par le gouvernement du Canada pour toutes les occasions de nomination et de renouvellement de mandat de représentation du gouvernement fédéral à un conseil d'administration. Bernie Kollman, dont le mandat comme membre nommée par le gouvernement fédéral a pris fin en décembre 2024, a été nommée à un poste de membre non désignée au sein du conseil d'administration à compter du 1er janvier 2025, sous réserve de sa reconduction comme représentante fédérale au sein du conseil, qui est entrée en vigueur le 5 mars 2025. Elle s'est rejointe à Dave Mowat, deuxième membre nommé par le gouvernement fédéral qui remplira son rôle de membre nommé par le gouvernement fédéral jusqu'au 31 décembre 2026.


CARMAN MCNARY


ANGELINA BAKSHI


ROB BENNETT


CHRISTOPHER BURROWS


DR. KATHERINE CHUBBS


HOWARD ENG


ANGELA FONG


MONA HALE


ROGER KEGLOWITSCH


BERNIE KOLLMAN


GREG KRISCHKE


ELAN MACDONALD


SANDRA MAROCCO


DAVE MOWAT

CHANGEMENTS AU SEIN DU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN 2025

Angelina Bakshi (Ville d'Edmonton) a été nommée de nouveau pour siéger au conseil d'administration, avec entrée en vigueur le 1er janvier 2025.

Sandra Marocco (Comté de Sturgeon) a été nommée de nouveau pour siéger au conseil d'administration, avec entrée en vigueur le 1er janvier 2025.

Roger Keglowitsch (Comté de Leduc) a été nommé pour siéger au conseil d'administration, avec entrée en vigueur le 1er janvier 2025.

Le mandat de Bernie Kollman (administratrice non désignée) a pris fin le 4 mars 2025 et elle a été reconduite pour siéger au conseil d'administration (par le gouvernement fédéral) avec entrée en vigueur le 5 mars 2025. Chris Burrows (Ville d'Edmonton) a pris sa retraite du conseil d'administration à compter du 31 décembre 2025.

Daniel Hugo (Ville d'Edmonton) a été nommé pour siéger au conseil d'administration, avec entrée en vigueur le 1er janvier 2026.

Rob Bennett (Comté de Parkland) a été nommé de nouveau pour siéger au conseil d'administration, avec entrée en vigueur le 1er janvier 2026.

MANDAT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

1.1 PRINCIPES DE GOUVERNANCE ET LIGNES DIRECTRICES

Le conseil d'administration assumera ses responsabilités globales de gérance en qualité de conseil de gouvernance plutôt que de conseil de gestion, et tiendra compte :

(a) de toutes les obligations statutaires applicables d'Edmonton Airports, y compris :

  i. gérer et exploiter les aéroports dont il est responsable en toute sécurité et avec efficacité et

     veiller au développement économique et communautaire en favorisant et en encourageant l'amélioration des lignes aériennes et des services de transport ainsi que l'expansion de l'industrie de l'aviation au profit du public et des régions dans lesquelles sont situés les aéroports.

(b) des principes directeurs de la vision de la noble cause, de la mission et des valeurs fondamentales d'Edmonton Airports.

(c) de la responsabilité à l'égard des parties prenantes et de la communauté par des processus transparents appropriés, des pratiques de divulgation et une communication efficace, y compris des mécanismes de rétroaction.

(d) des pratiques exemplaires des aéroports nationaux et internationaux.

(e) des lignes directrices en matière de gouvernance d'entreprises recommandées par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance et l'Institut des administrateurs de sociétés.

1.2 RÔLE DE GÉRANCE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration est responsable de la gérance, de l'orientation stratégique et de la surveillance des activités et des affaires d'Edmonton Airports, ce qui implique :

(a) de s'assurer que la haute direction d'Edmonton Airports crée une culture qui repose sur les valeurs fondamentales approuvées par le conseil d'administration et définies dans les stratégies et la met en pratique dans tout l'organisme.

(b) d'adopter un code d'éthique et de veiller à la conformité au code d'éthique approuvé par le conseil d'administration ainsi que de s'assurer que la haute direction d'Edmonton Airports crée et met en pratiques une culture d'entreprise éthique.

(c) de suivre un processus de planification stratégique qui tient compte, entre autres choses, des possibilités et des risques, des activités d'intendance responsable, de la surveillance financière et de la durabilité de l'entreprise, par l'adoption et la surveillance des stratégies et du plan d'affaires annuel.

(d) de s'assurer que la haute direction détermine les principaux risques de l'entreprise et met en place des systèmes appropriés pour gérer ces risques.

(e) de s'assurer que la haute direction a des plans de prévoyance et des plans d'urgence en place pour le remplacement des membres de la haute direction et des titulaires des postes opérationnels essentiels, et que des plans de relève sont en place pour les gestionnaires.

(f) de s'assurer que la haute direction a adopté une politique de communication pour les parties prenantes et la collectivité, et qu'une telle politique prévoit des mesures efficaces pour recevoir de la rétroaction des parties prenantes et de la collectivité.

(g) de s'assurer que la haute direction veille aux contrôles internes et à la gestion des systèmes d'information.

1.3 RESPONSABILITÉS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Seul le conseil d'administration :

(a) nommera ou révoquera les administrateurs non désignés.

(b) nommera ou révoquera les dirigeants.

(c) nommera ou révoquera le vérificateur.

(d) approuvera les responsabilités et la rémunération des administrateurs, de la présidence du conseil d'administration et des membres des comités du conseil d'administration.

(e) examinera les programmes environnementaux ainsi que les programmes portant sur la santé et la sécurité établis par la haute direction, y compris les normes, les couvertures d'assurance et la conformité aux règlements.

(f) autorisera l'émission de titres.

(g) autorisera la collecte de fonds par Edmonton Airports.

(h) approuvera l'accord d'aides financières, directement ou indirectement, au moyen de prêts, de garanties et d'autres instruments.

(i) approuvera les états financiers vérifiés annuels.

(j) approuvera les buts et objectifs et évaluera le rendement de l'entreprise.

(k) sélectionnera, évaluera et établira la rémunération de la présidence et chef de la direction.

(l) planifiera la relève de la présidence et chef de la direction.

(m) approuvera les questions faisant l'objet de résolutions extraordinaires, y compris :

  i. la modification des statuts.

  ii. la vente, la location ou l'échange de la totalité ou presque de l'actif d'Edmonton Airports.

  iii. la nomination d'un administrateur en tant qu'administrateur ou dirigeant d'une entreprise affiliée.

  iv. la nomination d'un administrateur de filiale en tant qu'administrateur ou dirigeant d'une entreprise affiliée.

  v. les demandes du conseil d'administration à l'examinateur nommé en vertu de l'article 29 de la Regional Airports Authorities Act.

  vi. la modification, le remplacement ou l'abrogation des règlements administratifs.

  vii. la conclusion des ententes de gestion et d'exploitation d'un aéroport qui n'a pas été géré et exploité auparavant par Edmonton Airports.

  viii. la participation aux entreprises affiliées.

  ix. tout changement important au plan directeur de l'aéroport.

1.4 AUTORISATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration autorise :

(a) le comité de vérification à approuver les états financiers trimestriels non vérifiés et les plans annuels de vérification interne et externe.

(b) la présidence et chef de la direction à gérer tous les aspects d'Edmonton Airports, conformément à tous les plans approuvés par le conseil d'administration, ce qui comprend le droit de la présidence et chef de la direction de déléguer des pouvoirs à d'autres employés.

(c) la présidence du conseil d'administration à nommer des comités spéciaux qui agiront sur les questions entre les réunions du conseil d'administration.

(d) le comité de gouvernance et des ressources humaines à déterminer, lorsqu'il s'agit de questions portant sur les divulgations effectuées conformément aux règles sur les conflits d'intérêts, si l'intérêt divulgué n'entre pas en conflit de façon substantielle ou préjudiciable avec les intérêts d'Edmonton Airports ou ne donne pas lieu à l'apparence d'un conflit d'intérêts, ou encore n'oriente pas les actions ou les processus de gestion.

1.5 EFFICACITÉ DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration, avec l'appui des comités du conseil d'administration :

(a) se réunira au moins quatre fois par année.

(b) examinera des rapports de gestion appropriés et opportuns.

(c) nommera un comité de vérification et un comité de gouvernance et des ressources humaines avec des mandats approuvés par le conseil d'administration.

(d) nommera un comité spécial doté d'un mandat approuvé par le conseil d'administration pour les projets d'investissement qui pourraient avoir une incidence significative sur le crédit ou la réputation d'Edmonton Airports, comme le déterminera le conseil d'administration.

(e) procédera régulièrement à des évaluations du conseil d'administration, des comités du conseil d'administration, de la présidence du conseil d'administration, de la présidence des comités du conseil d'administration et des administrateurs.

(f) révisera annuellement le mandat et le plan de travail du conseil d'administration, les mandats et plans de travail des comités du conseil d'administration, les attributions d'un administrateur, la confirmation, l'attestation et la déclaration des administrateurs ainsi que les descriptions de poste de la présidence du conseil d'administration, de la présidence des comités du conseil d'administration, de la présidence et chef de la direction, du secrétaire d'entreprise et du secrétaire du conseil d'administration pour assurer une délimitation claire des responsabilités et des attentes.

(g) établira un programme exhaustif de perfectionnement des administrateurs qui portera sur la sélection, l'orientation et la formation continue des administrateurs.

(h) examinera la taille et la composition du conseil d'administration et participera à la dotation des postes vacants au sein du conseil d'administration

(i) engagera directement les conseillers au besoin.

(j) se réunira « à huis clos » avec la présidence et chef de la direction à chaque réunion et en tant que conseil d'administration au début et à la fin de chaque réunion pour assurer son indépendance par rapport à la haute direction.

(k) exigera des administrateurs la signature annuelle du formulaire de confirmation, d'attestation et de déclaration de l'administrateur.



DIVULGATION CONCERNANT LES PRATIQUES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

Voici la divulgation d'Edmonton Airports concernant les pratiques en matière de gouvernance.

Composition du conseil d'administration	
Indépendance des administrateurs	Tous les administrateurs d'Edmonton Airports sont indépendants.
Indépendance de la présidence du conseil d'administration	La présidence du conseil d'administration est un administrateur indépendant. Le rôle et les responsabilités de la présidence du conseil d'administration sont décrits dans la description de tâche de la présidence du conseil d'administration.

Présences – Rencontres de 2025 du conseil d'administration et des comités

Registre des présences de chacun des administrateurs pour l'année 2025

	Embarquement	Comité de vérification	Comité de gouvernance et des ressources humaines	Comité consultatif ponctuel Sélection de la présidence du conseil d'administration
Angelina Bakshi	3/4	4/4	--	
Robert Bennett	4/4	4/4	--	
Christopher Burrows	3/4	4/4	--	1/1
Katherine Chubbs	4/4	1/1*	3/3	
Howard Eng	4/4	1/1*	3/3	
Angela Fong	4/4	1/1*	3/3	
Mona Hale	4/4	4/4	--	
Roger Keglowitsch	4/4	4/4	1/1**	
Bernie Kollman	4/4	1/1*	3/3	
Greg Krischke	4/4	4/4	--	
Elan MacDonald	4/4	1/1 *	3/3	
Sandra Marocco	4/4	1/1*	3/3	
Carman McNary	4/4	4/4***	3/3	
David Mowat	4/4	4/4	--	1/1

**Non-membre – a assisté à la demande de la présidence du conseil d'administration*

***Nouvel administrateur – a assisté à une réunion d'un comité non désigné*

****Membre d'office – a assisté comme présidence du conseil d'administration*

DIVULGATION CONCERNANT LES PRATIQUES EN MATIÈRE DE GOUVERNANCE

Voici la divulgation d'Edmonton Airports concernant les pratiques en matière de gouvernance.

Indépendance des administrateurs	
Rencontres à huis clos	Les séances à huis clos ont lieu au début et à la fin de chacune des rencontres du conseil d'administration et des comités, conformément au mandat du conseil d'administration et des comités.

Mandat du conseil d'administration	
Mandat du conseil d'administration	Le conseil d'administration dispose d'un mandat écrit qui détermine son rôle et ses responsabilités. Le texte du mandat du conseil d'administration est présenté ici.

Description de postes	
Description de postes	Le conseil d'administration dispose de descriptions de poste pour la présidence du conseil d'administration, la présidence du comité de gouvernance et des ressources humaines (« comité de gouvernance »), la présidence du comité de vérification, la présidence et chef de la direction, le/la secrétaire d'entreprise (responsable de la gouvernance) et le/la secrétaire du conseil d'administration.

Orientation et formation continue	
Orientation des nouveaux administrateurs	Le programme de perfectionnement des administrateurs établit un programme d'orientation pour les nouveaux administrateurs, conçu pour présenter de façon exhaustive Edmonton Airports et les politiques et pratiques de gouvernance du conseil d'administration. Le programme comprend notamment des séances d'orientation avec la présidence du conseil d'administration et les présidence des comités (au besoin), le/la secrétaire d'entreprise (responsable de la gouvernance), la présidence et chef de la direction et la haute direction ainsi que la participation à une réunion du comité non désigné au cours de la première année de l'administrateur à son poste ainsi que la visite des installations exploitées par Edmonton Airports.
Formation continue des nouveaux administrateurs	La politique de perfectionnement des administrateurs prévoit un financement pour le perfectionnement des administrateurs. Le programme de perfectionnement des administrateurs établit un programme de formation continue visant à élargir la connaissance de l'industrie de l'aviation, de la politique du gouvernement, des risques de l'industrie, de la concurrence et de la gouvernance.

Code d'éthique et de conduite	
Code d'éthique et de conduite des affaires écrit	Le conseil d'administration a adopté un code d'éthique écrit applicable aux administrateurs, aux dirigeants, à la haute direction et aux employés d'Edmonton Airports. Le conseil d'administration assure la conformité des administrateurs en exigeant qu'ils passent en revue signent chaque année le formulaire de confirmation, d'attestation et de déclaration de l'administrateur.
Règles en matière de conflit d'intérêt	Les règles sur le conflit d'intérêts qui font partie du code d'éthique exigent la collecte de renseignements personnels et la divulgation de tous les intérêts, activités, investissements, affiliations et nominations actuels ou passés des administrateurs, des dirigeants, des membres de la haute direction et des membres de l'équipe qui pourraient entrer en conflit de façon substantielle et préjudiciable avec les intérêts d'Edmonton Airports ou tout intérêt qui aurait pu raisonnablement être perçu comme donnant lieu à une apparence de conflit d'intérêts. Le conseil d'administration met en œuvre des processus appropriés visant à gérer les intérêts divulgués, notamment en demandant aux administrateurs qui ont un intérêt substantiel dans une transaction de s'abstenir de participer aux discussions et de voter au sujet des questions relatives à ces transactions.
Politique de diversité et d'inclusion	La politique de diversité et d'inclusion – qui fait l'objet d'un examen annuel – sert de fondement à la reconnaissance par le conseil d'administration que la bonne et la grande gouvernance comprennent les avantages que la diversité et l'inclusion peuvent apporter par la représentation efficace des femmes, des membres des Premières nations, inuits et métis, des personnes en situation de handicap et des membres des minorités visibles. Le conseil d'administration s'engage à : 1. promouvoir la diversité et l'inclusion au sein du conseil d'administration dans ses efforts de recrutement de candidates et de candidats qualifiés. 2. établir des objectifs mesurables en matière de diversité et d'inclusion au sein du conseil d'administration. 3. tenir ses parties prenantes informées de ses progrès en ce qui concerne la mise en œuvre et l'atteinte de ses objectifs en matière de diversité et d'inclusion au sein du conseil d'administration. En particulier, le conseil d'administration a déterminé que, en collaboration avec les personnes nommées, il s'efforcera d'atteindre les objectifs suivants : • une parité hommes-femmes de 50 % dans sa composition. • une représentation significative (30 %) d'autres groupes sous-représentés, notamment les minorités et groupes racialisés, les personnes ayant un handicap (y compris les handicaps invisibles et épisodiques) et les membres des Premières nations, des Inuit et des Métis.
Politique d'engagement politique	Pour refléter l'engagement du conseil d'administration en faveur de normes de conduite élevées et d'un comportement éthique de tous les administrateurs, le conseil d'administration a mis en place une politique écrite qui décrit les attentes et les conditions pour les administrateurs qui souhaitent interagir avec le gouvernement, et ce, dans le but d'assurer une conduite éthique du plus haut niveau.

Nomination des administrateurs	
Nomination et désignation des administrateurs	Le processus de sélection des administrateurs, qui est une composante du programme de perfectionnement des administrateurs, prévoit un processus stratégique, discipliné et transparent afin de doter le conseil d'administration des compétences nécessaires et d'y apporter de la diversité. Le processus consiste en : 1. une analyse des lacunes en matière de qualifications, de compétences et de diversité réalisée par le comité de gouvernance afin de déterminer des lacunes anticipées en matière de diversité, de qualifications et de compétences au sein du conseil d'administration, y compris l'évaluation de la nécessité de nommer un administrateur non désigné pour s'assurer de l'absence de lacunes. 2. la communication des critères de sélection à l'organisme qui soumet une nomination pour examen et dans le cas des occasions de nomination du gouvernement du Canada, les critères appropriés pour insertion dans la publication de l'annonce. Le cas échéant, le conseil d'administration invite l'organisme qui soumet les nominations à faire appel à des cabinets de recrutement afin de l'aider à trouver des candidats. 3. des réunions avec la présidence du comité de gouvernance et la présidence du conseil d'administration, et le cas échéant, avec d'autres membres du comité de gouvernance et avec le/la candidat·e pour lui faire part des qualifications et des compétences requises, des attentes en matière de temps et de l'application des règles sur le conflit d'intérêts. Des réunions avec la présidence du conseil d'administration et d'autres administrateurs sont organisées en vue de faire la connaissance de la personne candidate. 4. une réunion, quand cela est possible, avec la présidence du conseil d'administration et les représentants de Transport Canada dans le cadre d'un comité d'évaluation dont le rôle est de passer en revue les candidatures, et ce, pour les occasions de nomination ou de renomination du gouvernement du Canada, en plus du point 3 ci-dessus. 5. la communication aux organismes qui soumettent les nominations de l'adéquation des personnes candidates interviewées.
Comité de nomination	Le mandat du comité de gouvernance comprend la responsabilité de passer en revue la taille et la composition du conseil d'administration et de pourvoir les postes vacants au sein du conseil d'administration.
Responsabilités, pouvoirs et fonctionnement du comité de nomination	Le plan de travail annuel du comité de gouvernance comprend l'examen des compétences des administrateurs et l'identification des lacunes, l'examen de la taille et de la composition du conseil d'administration, la diversité et l'inclusion au sein du conseil d'administration et la formulation de recommandations aux candidats pour les postes au conseil d'administration.

Rémunération	
Responsabilités, pouvoirs et fonctionnement en matière de rémunération	Le mandat du comité de gouvernance comprend la responsabilité de revoir et de recommander à l'approbation du conseil d'administration le processus d'évaluation et la rémunération du chef de la direction, la philosophie en matière de rémunération d'Edmonton Airports, la philosophie en matière de rémunération des administrateurs et la politique de rémunération des administrateurs.

Autres comités du conseil d'administration	
Comités permanents et spéciaux	Les comités permanents du conseil d'administration sont le comité de vérification et le comité de gouvernance. Le conseil d'administration a la capacité de nommer des comités spéciaux avec des mandats approuvés par le conseil d'administration au besoin.

Évaluations du conseil d'administration	
Évaluations du conseil d'administration, des comités du conseil d'administration et des administrateurs distincts	Des évaluations du conseil d'administration, des comités du conseil d'administration et des administrateurs (auto-évaluations et évaluations par les pairs) ont lieu régulièrement. Il est possible de recueillir et de compiler l'information relative à l'évaluation au moyen de questionnaires ou d'entrevues ou encore d'une combinaison des deux techniques et à l'aide de conseillers externes. Le comité de gouvernance et la présidence du conseil d'administration passent en revue les résultats de toutes les évaluations. Le comité de gouvernance est responsable de recommander et de surveiller les améliorations sur la base des résultats de l'évaluation.

APPELS D'OFFRES PUBLICS CONCURRENTIELS

SOURCES UNIQUES À DÉCLARER POUR 2025

Montant à déclarer pour 2025 : 164 634 $ CA (75 000 $ en dollars de 1992)

FOURNISSEUR	PROJECT	VALEUR (en milliers de dollars)	CODE
Oshkosh Aero	Pièces pour passerelles d'embarquement et mises à niveau de sécurité	**1352**	Les biens ou services à acquérir appartiennent exclusivement au fournisseur ou celui-ci détient les droits de distribution exclusifs dans la région.
IBM Canada Limited	Services conseil pour la mise en œuvre d'un projet de gestion des actifs	**174**	Il n'existe qu'un seul fournisseur qualifié capable de fournir les biens ou services requis, compte tenu de tous les facteurs.
Rydal Construction	Réparations à la suite d'une tempête de vent avec remplacement de la toiture et des blocs de béton de mâchefer	**506**	Il n'existe qu'un seul fournisseur qualifié capable de fournir les biens ou services requis, compte tenu de tous les facteurs.
M2 Engineering	Services d'ingénierie pour la modernisation du système de pompage du réservoir	**225**	Il n'existe qu'un seul fournisseur qualifié capable de fournir les biens ou services requis, compte tenu de tous les facteurs. Une alliance stratégique ou un partenariat peut être formé avec un fournisseur.

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Au conseil d'administration d'Edmonton Regional Airports Authority

Notre opinion

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière d'Edmonton Regional Airports Authority et ses filiales (ensemble, Edmonton Airports) au 31 décembre 2025 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice s'étant alors terminé, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

NOTRE AUDIT

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés d'Edmonton Airports, qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière au 31 décembre 2025.
- les états consolidés des résultats d'exploitation pour l'exercice s'étant alors terminé.
- l'état consolidé de l'évolution du passif net pour l'exercice s'étant alors terminé.
- l'état consolidé du flux de trésorerie pour l'exercice s'étant alors terminé.
- les notes qui accompagnent les états financiers consolidés, qui comprennent les principales méthodes comptables et d'autres renseignements explicatifs.

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés* de notre rapport.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

INDÉPENDANCE

Nous sommes indépendants d'Edmonton Airports conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité d'Edmonton Airports à poursuivre ses activités, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider Edmonton Airports ou de cesser ses activités, ou si elle n'a aucune autre solution réaliste que de le faire.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière d'Edmonton Airports.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés, pris dans leur ensemble, sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long du processus. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne d'Edmonton Airports.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité d'Edmonton Airports à poursuivre ses activités. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lectrices et lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener Edmonton Airports à cesser ses activités.
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- nous planifions et réalisons l'audit du groupe afin d'obtenir des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités ou des unités d'Edmonton Airports pour servir de fondement à la formation d'une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance, entre autres informations, l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers LLP

Comptables professionnels agréés
Edmonton, Alberta
19 mars 2026

ÉTATS FINANCIERS

EDMONTON REGIONAL AIRPORTS AUTHORITY

ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE

En date du 31 décembre 2025 et 2024
(en milliers de dollars)

	2025	2024
ACTIFS		
Actifs courants		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	18 313 $	28 525 $
Comptes débiteurs	18 901	22 966
Placements à court terme (note 3)	13 750	16 000
Charges payées d'avance et autres charges	6 744	7 116
	57 708	74 607
Dépôts soumis à restrictions (note 4)	47 597	45 800
Placements à long terme (note 3)	-	13 000
Créances au titre de contrats de location et autres créances	7 053	6 795
Investissements dans des entreprises associées (note 5)	9 668	4 779
Avantages postérieurs à l'emploi (note 6)	25 225	22 704
Immobilisations corporelles (note 7)	862 016	841 546
Immobilisations incorporelles (note 8)	8 381	6 882
	1 017 648 $	1 016 113 $
PASSIFS ET PASSIFS NETS		
Passifs courants		
Endettement bancaire (note 4)	20 000 $	- $
Comptes créditeurs et charges à payer (note 9)	49 927	32 732
Partie courante des revenus et des apports différés (note 10)	3 935	4 189
Partie courante de la dette à long terme (note 4)	57 373	54 318
	131 235	91 239
Dépôts de garantie des locataires et autres comptes créditeurs à long terme	2 413	2 421
Revenus et apports différés (note 10)	70 557	70 907
Avantages postérieurs à l'emploi (note 6)	3 134	3 515
Dette à long terme (note 4)	916 571	973 568
	1 123 910	1 141 650
Engagements et éventualités (note 12)		
Passif net	(106 262)	(125 537)
	1 017 648 $	1 016 113 $

The accompanying notes are an integral part of the financials statements.

Approuvé par le conseil d'administration

Présidence **Présidence - Comité de vérification**

EDMONTON REGIONAL AIRPORTS AUTHORITY

ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION

Pour les exercices s'étant terminés le 31 décembre 2025 et 2024
(en milliers de dollars)

	2025	2024
Revenus		
Frais d'améliorations aéroportuaires (note 11)	118 504 $	113 626 $
Locations et stationnement	61 837	58 686
Côté piste et côté général de l'aérogare	60 398	45 412
Contrats de location immobilière	15 773	15 435
Apports (note 10(b)(c))	7 194	7 700
Autres revenus	730	662
	264 436	241 521
Charges		
Service, entretien, fournitures et administration	65 691	63 094
Salaires et avantages sociaux (note 14)	44 487	40 136
Bail foncier (note 12(a))	22 537	21 202
Services publics, assurances et impôt foncier	11 601	12 121
Coûts de recouvrement des frais d'améliorations aéroportuaires (note 11)	5 095	5 706
	149 411	142 259
Bénéfice avant les autres produits et charges	115,025	99,262
Autres charges		
Dépréciation et amortissement	61 016	58 741
Intérêts et autres (note 4)	38 094	37 683
Perte de valeur de l'investissement dans des entreprises associées (note 5)	-	1 195
Part du bénéfice dans des entreprises associées	(33)	(29)
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles	15	(219)
Revenu net	15 933 $	1 891 $

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

EDMONTON REGIONAL AIRPORTS AUTHORITY

ÉTAT CONSOLIDÉ DE L'ÉVOLUTION DU PASSIF NET

Pour les exercices s'étant terminés le 31 décembre 2025 et 2024
(en milliers de dollars)

	2025	2024
Passif net – au début de l'exercice	(125 537) $	(132 135) $
Réévaluation des avantages postérieurs à l'emploi et d'autres éléments (note 6)	3 342	4 707
Revenu net	15 933	1 891
Net liabilities - end of year	**(106 262) $**	**(125 537) $**

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

EDMONTON REGIONAL AIRPORTS AUTHORITY

ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Pour les exercices s'étant terminés le 31 décembre 2025 et 2024
(en milliers de dollars)

	2025	2024
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		
Revenu net	15 933 $	1 891 $
Ajustements pour :		
Dépréciation et amortissement	61 016	58 741
Amortissement des coûts d'emprunt	376	377
Comptabilisation des apports en capital	(3 633)	(2 614)
Perte (gain) à la cession d'immobilisations corporelles	15	(219)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie (note 15)	15 890	(4 342)
Avantages postérieurs à l'emploi	439	750
Perte de valeur de l'investissement dans des entreprises associées	-	1 195
Part du bénéfice dans des entreprises associées	(33)	(29)
Flux de trésorerie net provenant des activités d'exploitation	90 003 $	55 750 $
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement		
Hausse des dépôts soumis à restrictions	(1 797) $	(1 544) $
Achat d'investissements	(750)	-
Produit des investissements	16 000	20 000
Hausse de l'investissement dans des entreprises associées	(4 856)	(53)
Achat d'immobilisations corporelles	(75 983)	(79 022)
Achat d'immobilisations incorporelles	(2 744)	(4 464)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	115	439
Flux de trésorerie net affecté aux activités d'investissement	(70 015) $	(64 644) $
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		
Remboursements de la dette à long terme	(54 318) $	(51 430) $
Apports en capital reçus	4 118	5 736
Produits de la marge de crédit d'exploitation	30 000	-
Remboursement de la marge de crédit d'exploitation	(10 000)	-
Flux de trésorerie net affecté aux activités de financement	(30 200) $	(45 694) $
Diminution nette de la trésorerie	(10 212) $	(54 588) $
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	28 525	83 113
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	18 313 $	28 525 $

Les notes d'accompagnement font partie intégrante des états financiers.

EDMONTON REGIONAL AIRPORTS AUTHORITY

NOTES QUI ACCOMPAGNENT LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices s'étant terminés le 31 décembre 2025 et 2024
(en milliers de dollars)

1. NATURE DES ACTIVITÉS

Le 26 juillet 1990, l'Edmonton Regional Airports Authority (« Edmonton Airports ») a été constituée en société conformément aux dispositions de la *Regional Airports Authorities Act* (Loi sur l'administration des aéroports régionaux), Alberta (la « Loi »), en tant que société sans capital-actions. Au sens de la loi, Edmonton Airports a pour mandat d'assurer en toute sécurité et de manière efficace la gestion et l'exploitation des aéroports qui relèvent de sa responsabilité, en plus de favoriser l'épanouissement économique et communautaire en prônant l'amélioration des services aériens et de transport et l'expansion du secteur aéronautique. Conformément aux dispositions de la loi, tous les surplus d'Edmonton Airports sont affectés à la promotion de ses objectifs; aucun dividende n'est d'ailleurs versé à même les surplus. Les surplus présentés dans ces états financiers consolidés sont qualifiés d'actif net. Les déficits sont désignés sous le nom de passif net.

Les bénéfices d'Edmonton Airports proviennent de l'exploitation aéroportuaire et, comme tels, ils sont exempts d'impôt fédéral et provincial sur le revenu.

Edmonton Airports possède des filiales en propriété exclusive à but lucratif qui détiennent des investissements dans des entreprises en dehors des activités principales d'Edmonton Airports.

AÉROPORT INTERNATIONAL D'EDMONTON

Le 2 avril 1992, Edmonton Airports a conclu avec le gouvernement du Canada (le « propriétaire ») une entente visant le transfert du contrôle de l'Aéroport international d'Edmonton (l'« aéroport ») à Edmonton Airports, qui a conclu avec le propriétaire une entente de bail foncier (« bail foncier »), en vigueur à compter du 31 juillet 1992, qui prévoyait la location des installations aéroportuaires pendant une période initiale de 60 ans et se terminant en 2052. Le 1er août 1992, Edmonton Airports a pris le contrôle de l'aéroport. En se basant sur l'option qui lui est attribuée aux termes du bail foncier, Edmonton Airports a donné au propriétaire un avis d'exercice de l'option de prolonger d'une période supplémentaire de 20 ans – jusqu'au 31 juillet 2072 – la durée du bail.

L'aéroport exerce ses activités sur des terrains couvrant une superficie d'environ 2 800 hectares qui se trouvent dans le comté de Leduc, adjacent à la ville de Leduc, dans la province de l'Alberta. Au nombre des actifs de l'aéroport, citons une aérogare, des actifs côté piste, notamment deux pistes, de multiples voies de circulation et tabliers, des passerelles d'embarquement, des actifs côté ville, y compris des parcs de stationnement, des installations d'entretien et d'autres structures auxiliaires nécessaires à la réalisation de son mandat.

Edmonton Airports s'engage à poursuivre l'aménagement de l'aéroport. Il s'agit notamment de poursuivre le réaménagement de l'aérogare, d'accroître les capacités côté piste et d'augmenter le nombre d'installations de fret et d'entretien d'aéronefs.

Aéroport Villeneuve

Le 30 mars 2000, Edmonton Airports a acquis auprès du gouvernement du Canada l'ensemble des terrains, des actifs, des biens meubles et du matériel qui font partie de l'aéroport Villeneuve, et ce moyennant une somme nominale. Aéroport agréé d'aviation générale, l'aéroport Villeneuve exerce ses activités sur des terrains s'étendant sur une superficie d'environ 579 hectares dans le comté de Sturgeon. L'aéroport Villeneuve s'est donné pour mission de satisfaire aux besoins des petites compagnies d'aviation commerciale et récréative et de l'aviation générale. Il s'agit aussi d'un établissement de formation en vol qui dispose d'un système de commande de vol dont NAV CANADA est à la fois propriétaire et exploitant.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les principales méthodes comptables ayant servi à l'établissement des présents états financiers consolidés sont présentées ci-après. Ces méthodes ont été appliquées uniformément, sauf indication contraire.

A) MÉTHODE DE PRÉPARATION

La direction a préparé les états financiers consolidés d'Edmonton Airports conformément à la Partie III – Normes comptables pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) du Manuel de CPA Canada – Comptabilité; les états financiers comprennent les résultats des filiales en propriété exclusive d'Edmonton Airports. Toutes les opérations et tous les soldes intersociétés ont été éliminés lors de la consolidation.

Les états financiers consolidés ont été préparés en dollars canadiens selon le principe du coût historique.

B) USAGE D'ESTIMATIONS

L'établissement des états financiers conformément aux normes comptables applicables aux OSBL exige que la direction ait recours à son jugement et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable de l'actif et du passif, sur les renseignements relatifs à l'actif et au passif éventuels à la date des états financiers ainsi que sur la valeur comptable des revenus et des charges de la période visée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations et avoir un impact sur les périodes futures. Les principales estimations concernent, entre autres, la durée d'utilité prévue des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, la probabilité de recouvrement des comptes débiteurs, la mesure des charges à payer et la mesure des avantages postérieurs à l'emploi.

C) TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE ET INVESTISSEMENTS À COURT TERME

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les liquidités et les investissements à court terme dont l'échéance initiale est de 90 jours ou moins. Les autres investissements à court terme remboursables dont l'échéance est supérieure à 90 jours et inférieure à un an sont classés comme investissements à court terme.

D) CHARGE AU TITRE DU BAIL FONCIER

La charge au titre du bail foncier se calcule à partir d'une échelle progressive de pourcentages des revenus d'Edmonton Airports tels qu'ils sont définis dans le bail foncier et est imputée à l'exploitation.

E) IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées au coût, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées. Les immobilisations corporelles ne tiennent pas compte du coût des installations louées à bail auprès du propriétaire. Ces actifs reviendront à Transports Canada dès l'expiration ou la résiliation du bail foncier. Aucune somme n'est amortie sur une période plus longue que la durée du bail.

Les immobilisations en cours de construction ne sont pas assujetties à l'amortissement et sont transférées aux immobilisations corporelles dès le moment où l'actif est prêt à l'emploi, comme prévu par la direction.

Lorsque les parties d'un élément d'immobilisation corporelle présentent une durée d'utilité différente les unes des autres, elles sont comptabilisées comme des éléments distincts (composants principaux) d'immobilisation corporelle.

La dotation aux amortissements est indiquée au coût, déduction faite de la valeur résiduelle estimée linéairement sur la durée d'utilité comme suit :

Bâtiments	2 à 47 ans
Voiries, parcs et installations de stationnement	3 à 47 ans
Installations et parcelles côté piste	3 à 20 ans
Véhicules et matériel d'entretien	5 à 35 ans
Matériel informatique	2 à 10 ans
Terrains et aménagement des terrains	10 à 47 ans

Edmonton Airports a déjà acheté des terrains à des fins d'exploitation et d'aménagement futur. Le bail foncier exige qu'au début de l'aménagement, les terrains concernés soient transférés au gouvernement du Canada, auquel moment Edmonton Airports reclassera les terrains dans la catégorie des terrains loués à bail.

F) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles sont évaluées au coût, diminué des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées. Les immobilisations incorporelles ne tiennent pas compte du coût des installations louées à bail auprès du propriétaire.

Les immobilisations incorporelles englobent les logiciels informatiques et les permis d'utilisation de logiciels acquis à durée d'utilité limitée. Ces immobilisations sont incorporées au coût des actifs en question et amorties linéairement dans le compte de résultat aux taux annuels suivants :

Logiciels et permis d'utilisation de logiciels acquis	2 à 5 ans

G) COÛTS D'EMPRUNT

Les coûts d'emprunt attribuables à l'acquisition ou à la construction d'un actif qui se construit au fil du temps sont incorporés au coût de l'actif en question, jusqu'à ce que l'actif soit prêt à l'emploi. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en charges d'intérêts pour l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

H) DÉPRÉCIATION

Les immobilisations corporelles et incorporelles font l'objet d'un examen à chaque date de présentation de l'information financière afin de déterminer s'il y a matière à dépréciation. Dans l'affirmative, on procède alors à l'estimation de la juste valeur ou la valeur à neuf de l'actif. Aux fins de l'évaluation de sa juste valeur ou de sa valeur à neuf, un actif peut être intégré à d'autres actifs de telle sorte qu'il puisse être nécessaire d'envisager la valeur des avantages économiques futurs de l'actif ou, encore, le potentiel de service du groupement d'actifs intégrés dans son ensemble. Une réduction de valeur est constatée vis-à-vis du montant duquel la valeur comptable de l'actif dépasse sa juste valeur ou sa valeur à neuf.

I) CONSTATATION DES REVENUS

Edmonton Airports constate les revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être estimé de façon raisonnable et que son recouvrement est assuré de façon raisonnable comme suit :

- On comptabilise les revenus tirés des frais d'améliorations aéroportuaires (« FAA »), que les transporteurs aériens recouvrent auprès des passagers, en fonction du nombre de passagers mensuels déclarés par les transporteurs aériens.
- On constate les revenus tirés des points de vente et locataires en fonction du plus élevé des montants suivants : les pourcentages convenus des recettes déclarées par les points de vente et le nombre minimal de locations précisées sur la durée des baux respectifs. Dans certains cas, les revenus des concessions sont reconnus exclusivement en fonction de pourcentages convenus des ventes de concessions déclarées.
- On comptabilise les revenus provenant du côté piste, du côté général de l'aérogare et du stationnement, moins les incitatifs, au moment de l'utilisation des installations aéroportuaires.
- Les revenus tirés des activités immobilières nets des incitatifs sont constatés linéairement sur la durée des baux respectifs. Pour les terrains, on comptabilise ce montant quand les terrains aménagés sont accordés au locataire.
- On constate les revenus d'intérêts au cours de la période pendant laquelle ils sont gagnés.
- La méthode du report pour la comptabilisation des apports s'applique comme suit :
  - Les apports non soumis à restrictions sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut être estimé de façon raisonnable.
  - Les apports reçus ou à recevoir pour compenser des coûts d'exploitation particuliers sont reportés et comptabilisés dans les revenus dès le moment où les coûts s'y rattachant sont engagés.
  - Les apports reçus ou à recevoir et désignés par des tiers à des fins d'immobilisations particulières sont reportés et comptabilisés dans les revenus d'une manière compatible avec l'amortissement des immobilisations associées.

J) AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Edmonton Airports gère un régime de retraite régi par le gouvernement fédéral qui comprend des dispositions à prestations déterminées (« PD ») non contributifs et des dispositions à cotisations déterminées (« CD »). En outre, Edmonton Airports gère également deux régimes de retraite complémentaires sans capitalisation.

Régime à prestations déterminées et régimes supplémentaires sans capitalisation

Le passif ou les actifs inscrits à l'état de la situation financière à l'égard du régime de retraite à prestations déterminées correspondent à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations déterminées à la fin de la période de présentation de l'information financière, déduction faite de la juste valeur des actifs du régime. Des actuaires indépendants effectuent sur une base annuelle le calcul de l'obligation au titre des prestations déterminées en s'appuyant sur une évaluation actuarielle établie à des fins comptables. La valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations postérieures à l'emploi se calcule selon la méthode de répartition des prestations et en actualisant le flux de trésorerie futur attendu estimé à partir des taux d'intérêt d'obligations de sociétés ayant une durée moyenne qui s'approche de celle du passif du régime.

Les réévaluations et autres éléments reflètent l'écart entre le rendement réel des actifs du régime et le rendement calculé à partir du taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations déterminées, les gains et pertes actuariels, l'effet de toute provision pour moins-value, les coûts des services passés et les gains et pertes découlant de règlements et de compressions. Les réévaluations et autres éléments sont constatés directement au poste des actifs (passif) nets de l'état de la situation financière et sont présentés en tant que poste budgétaire distinct dans l'état de l'évolution de l'actif (du passif) net.

Régime de retraite à cotisations déterminées

Edmonton Airports constate les cotisations au régime de retraite à cotisations déterminées à titre de charges, lesquelles sont incluses dans les salaires et les charges liées aux avantages du personnel, au fur et à mesure de la prestation des services.

K) INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans un premier temps, on comptabilise les actifs financiers et les passifs financiers à leur juste valeur lorsque Edmonton Airports devient partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier. On évalue par la suite l'ensemble des instruments financiers à leur coût amorti.

Quant aux actifs financiers évalués au coût amorti, Edmonton Airports constate à l'état des résultats d'exploitation une perte de valeur, le cas échéant, lorsqu'il existe des indices de dépréciation et qu'il établit qu'un changement défavorable important est survenu pendant la période au niveau de l'échéancier prévu ou du montant des flux de trésorerie futurs. Lorsque l'ampleur de la dépréciation d'un actif précédemment déprécié diminue et que cette diminution peut être liée à un événement s'étant produit après la constatation de la dépréciation, la perte de valeur précédemment constatée est reprise en bénéfice net (perte nette) pour la période au cours de laquelle survient la reprise.

L) REVENUS ET APPORTS DIFFÉRÉS

Deferred revenue and contributions consists primarily of land leasing, space rental and aeronautical fee revenue received in advance of land or facilities being utilized. Deferred revenue and contributions are recognized over the terms of the related agreements.

M) INVESTISSEMENTS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Edmonton Airports comptabilise les investissements sur lesquels il exerce une influence notable selon la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation. L'investissement initial est initialement comptabilisé au coût et est ensuite augmenté ou diminué pour tenir compte de la part de l'aéroport dans le bénéfice ou la perte de l'investissement.

Edmonton Airports comptabilise les investissements dans des instruments de capitaux propres sur lesquels il n'a pas d'influence notable selon la méthode du coût. Ces investissements sont détenus au coût moins toute réduction pour dépréciation. Les intérêts, les dividendes, les pertes et les gains relatifs à ces instruments financiers sont comptabilisés dans le bénéfice net (perte nette) en tant que charge ou produit.

À la fin de chaque période de référence, Edmonton Airports évalue s'il y a des indications qu'un investissement peut être déprécié. Si un investissement est considéré comme déprécié, sa valeur comptable est réduite au plus élevé des flux de trésorerie futurs actualisés liés à la détention de l'investissement et du montant qui pourrait être réalisé en vendant l'actif à la date de l'état consolidé de la situation financière.

Edmonton Airports évalue les accords conjoints au début de l'accord en fonction de la structure et des conditions juridiques du contrat. Lorsque l'accord correspond à la définition d'une entreprise contrôlée conjointement, la méthode de comptabilisation à la valeur de consolidation est utilisée. Lorsque l'accord correspond à la définition d'une opération contrôlée conjointement, ou d'actifs contrôlés conjointement, l'Aéroport comptabilise sa part des actifs, des passifs, des produits et des charges de l'accord conjoint.

3. INVESTISSEMENTS

Edmonton Airports détient des investissements productifs d'intérêts d'un montant de 13,75 M$ (31 décembre 2024 – 29 M$), à un taux d'intérêt de 3,26 % à 3,40 % (2024 – 3,26 % à 3,40 %) dont la somme de 13,75 M$ viendra à échéance en 2026 et a été classée comme investissements à court terme. Les investissements sont évalués au coût amorti. On constate les revenus d'intérêts au cours de la période pendant laquelle ils sont gagnés. En 2025, les revenus d'intérêts totaux tirés de ces placements se chiffraient à 768 $ (2024 – 1 391 $).

4. DETTE À LONG TERME

En vertu d'un acte constitutif de fiducie (« ACF ») daté du 31 octobre 2000, Edmonton Airports a mis en place une plate-forme des marchés financiers (« PMF »), qui permet à Edmonton Airports de créer, d'émettre et de garantir des obligations sans restrictions quant à leur montant ou série. Toutes les obligations émises en vertu de l'ACF sont garanties par une hypothèque ou une charge relativement au droit de tenure à bail d'Edmonton Airports qui grève les terrains de l'Aéroport international d'Edmonton et à une sûreté grevant les biens personnels actuels et futurs d'Edmonton Airports. La sûreté susmentionnée est du même rang que toutes les autres dettes émises.

Selon les conditions de l'ACF, Edmonton Airports est tenu de conserver un fonds de réserve pour le service de la dette égal à la moitié de ses coûts annuels de service de la dette et un fonds de prévoyance pour l'exploitation et l'entretien égal au quart de ses dépenses annuelles d'exploitation et d'entretien. Au 31 décembre 2025, des dépôts restreints de 47 597 $ (31 décembre 2024 – 45 800 $) sont requis pour le fonds de réserve du service de la dette. Ces dépôts ont permis d'obtenir des intérêts annuels de 3,87 % (31 décembre 2024 – 4,77 %). Le fonds d'exploitation et d'entretien peut être satisfait par des liquidités, une lettre de crédit ou la tranche inutilisée d'une facilité de crédit renouvelable.

Pendant toute la durée de l'ACF, quand des obligations sont en circulation, Edmonton Airports est tenu de maintenir un ratio de couverture du service de la dette de 1,00:1 selon une projection moyenne mobile continue sur 12 mois et un ratio de couverture du service de la dette brute égal ou supérieur à 1,25:1 selon une base moyenne continue de 12 mois par la suite. Au 31 décembre 2025, Edmonton Airports respecte ces deux ratios.

Edmonton Airports a émis les séries suivantes d'obligations par le biais de la PMF :

Obligations de série A

En vertu du premier acte de fiducie supplémentaire daté du 31 octobre 2000, Edmonton Airports a créé et émis des obligations de série A d'un montant total de 250 M$ (les « obligations de série A »). Les obligations de série A émises attestent directement de la dette d'Edmonton Airports envers le détenteur de ces obligations. Les obligations de série A portent intérêt au taux annuel fixe de 7,214 % et arrivent à échéance le 30 novembre 2030. Le paiement du capital et des intérêts s'effectue semestriellement, soit le 1er mai et le 1er novembre de chaque année.

Obligations de série C

En vertu du troisième acte de fiducie supplémentaire daté du 6 décembre 2006, Edmonton Airports a créé et émis des obligations de série C d'un montant total de 1,365 MM$ (les « obligations de série C »). Les obligations de série C servent de caution pour la convention de crédit mise à jour et modifiée de SMRCA datée du 24 janvier 2012 et sont payables sur demande conformément aux modalités qui s'y rattachent. Les obligations de série C sont des cautionnements, lesquels constituent une obligation de la part d'Edmonton Airports envers le détenteur de ces obligations seulement jusqu'à concurrence du moindre des montants suivants : i) le capital des obligations de série C, en plus des intérêts cumulés sur ce montant; et ii) les montants dus en application de la convention de crédit mise à jour et modifiée de SMRCA (y compris les intérêts cumulés).

La convention de crédit mise à jour et modifiée de SMRCA établit trois facilités de crédit (collectivement les « facilités de crédit de SMRCA » et individuellement une « facilité de crédit de SMRCA »).

La facilité de crédit 1 de SMRCA comporte un capital maximal de 1 MM$, disponible par le truchement de prêts à taux fixe, qui pourront être utilisés uniquement à des fins de dépenses d'infrastructure aéroportuaires à l'Aéroport international d'Edmonton.

La facilité de crédit 2 de SMRCA comporte un capital maximal de 300 M$, disponible par le truchement de prêts à taux fixe, qui pourront être utilisés dans le but de racheter ou d'acheter à des fins d'annulation les obligations de série A. Lorsque les obligations de série A auront été rachetées, il sera possible d'affecter tout solde résiduel de la facilité de crédit 2 de SMRCA aux fins de la facilité de crédit 1 de SMRCA.

La facilité de crédit 3 de SMRCA comporte un capital maximal de 100 $, disponible par le truchement de prêts à taux fixe, qui pourront être utilisés pour financer des projets d'immobilisations, dont l'objet global est de construire ou d'améliorer des infrastructures relatives aux bâtiments, aux aérodromes, aux terrains, aux routes, aux aides à la navigation et d'autres actifs nécessaires à l'exploitation de l'Aéroport international d'Edmonton. Le recours à la facilité de crédit 3 de SMRCA a pour effet de réduire, dollar pour dollar, le montant accessible à Edmonton Airports en vertu de la facilité de crédit 1 de SMRCA.

En vertu de la convention de crédit modifiée et mise à jour de SMRCA, pour toute la période au cours de laquelle les obligations sont en circulation aux termes de la convention, Edmonton Airports est tenu de maintenir un ratio de couverture des intérêts (RCI) d'au moins 1,25:1 et des flux de trésorerie nets supérieurs à zéro à la fin de tout trimestre d'exercice, sur une base continue de quatre trimestres. On a respecté toutes les clauses restrictives.

Obligations de série D

En vertu du sixième acte de fiducie supplémentaire daté du 20 mai 2021, Edmonton Airports a créé et émis des obligations de série D d'un montant total de 200 M$ (les « obligations de série D »). Les obligations de série D émises attestent directement de la dette d'Edmonton Airports envers le détenteur de ces obligations. Les obligations de série D portent intérêt au taux annuel fixe de 3,715 % et arrivent à échéance le 20 mai 2051. Le paiement du capital et des intérêts s'effectue semestriellement, soit le 20 mai et le 20 novembre de chaque année.

Obligations de série E

En vertu du septième acte de fiducie supplémentaire daté du 22 février 2024, Edmonton Airports a créé et émis des obligations de série E d'un montant total de 220 M$ (les « obligations de série E »). Les obligations de série E servent de caution pour la facilité de crédit d'exploitation indiquée plus bas et sont payables sur demande conformément aux modalités qui s'y rattachent. Les obligations de série E sont des cautionnements, lesquels constituent une obligation de la part d'Edmonton Airports envers le détenteur de ces obligations seulement jusqu'à concurrence du moindre des montants suivants : i) le capital des obligations de série E, en plus des intérêts cumulés sur ce montant; et ii) les montants dus en application de la facilité de crédit (y compris les intérêts cumulés). En vertu du deuxième acte de fiducie supplémentaire, les obligations de série E sont exemptes des exigences du fonds de réserve affecté au service de la dette et du fonds de prévoyance lié à l'exploitation et à l'entretien, telles qu'elles sont exposées dans l'ACF.

Facilité de crédit d'exploitation

Edmonton Airports dispose d'une facilité de crédit d'exploitation auprès d'une grande banque canadienne, facilité qui arrive à échéance le 21 février 2027. La convention établit une facilité de crédit renouvelable de 150 M$ aux fins générales de l'entreprise et afin de contribuer au financement intérimaire de projets de construction. Il est possible de faire passer la facilité de crédit à 200 M$. Au 31 décembre 2025, une somme de 20 M$ (2024 – nul $) a été prélevée de la facilité de crédit. En outre, un montant de 28 910 $ (2024 – 28 287 $) est imputé sur la marge de crédit d'exploitation consacrée à la réserve d'exploitation et d'entretien requise en vertu de l'acte constitutif de la fiducie principale. Edmonton Airports peut exercer l'option de prélever des sommes à même la facilité de crédit à un taux d'intérêt variable calculé à partir du taux préférentiel majoré d'une prime ou, encore, à un taux d'intérêt fixe calculé à partir du taux CORRA, majoré d'une prime. Le taux préférentiel de la banque au 31 décembre 2025 était de 4,45 % (2024 – 5,45 %).

Dette à long terme totale impayée :

	2025	2024
Obligations de série A	103 741 $	119 630 $
Obligations de série D	182 136	186 366
Prêts de SMRCA	689 510	723 709
	975 387	1 029 705
Moins : tranche non amortie des coûts de transaction	(1 443)	(1 819)
	973 944	1 027 886
Moins : Partie courante	(57 373)	(54 318)
Dette à long terme	916 571 $	973 568 $

Prêts de SMRCA, payables en versements semestriels de capital et d'intérêts :

Taux d'intérêt	Versement semestriel	Date d'échéance	2025	2024
4,37 %	755 $	15 décembre 2026	1 461 $	2 861 $
4,50 %	1 145	15 mars 2027	3 287	5 360
5,00 %	398	15 juin 2027	1 138	1 851
4,89 %	395	17 septembre 2027	1 487	2 178
4,68 %	1 552	16 juin 2028	7 242	9 912
4,55 %	3 068	17 septembre 2028	17 024	22 207
4,67 %	1 245	15 décembre 2039	25 392	26 654
4,54 %	920	15 mars 2040	19 395	20 325
4,56 %	1 845	15 juin 2040	38 833	40 688
4,00 %	1 439	1er octobre 2040	32 219	33 760
4,40 %	2 112	15 décembre 2040	46 031	48 159
4,41 %	1 511	15 mars 2041	33 669	35 156
4,16 %	1 657	15 juin 2041	37 579	39 276
3,70 %	1 582	15 septembre 2041	37 926	39 636
3,35 %	2 135	15 décembre 2041	52 532	54 977
3,41 %	921	15 mars 2042	23 082	24 109
3,25 %	905	15 juin 2042	22 974	24 012
3,26 %	1 207	17 septembre 2042	31 335	32 696
3,24 %	603	17 décembre 2042	15 661	16 343
3,42 %	615	15 mars 2043	16 077	16 739
3,73 %	557	17 mars 2044	14 783	15 330
3,36 %	266	15 septembre 2044	7 422	7 697
3,18 %	260	15 décembre 2044	7 369	7 648
2,72 %	490	15 septembre 2046	15 592	16 136
			509 510 $	543 709 $

Prêts de SMRCA payables en versements semestriels d'intérêts seulement :

Taux d'intérêt	Versement semestriel	Date d'échéance	2025	2024
3,51%	439	17 décembre 2048	150 000 $	150 000 $
3,51%	263	17 décembre 2048	30 000	30 000
			180 000	180 000
			689 510 $	723 709 $

Les versements annuels de capital et intérêt futurs nécessaires pour éteindre la dette à long terme se présentent comme suit :

	Principal	Interest	Total
2026	57 373 $	39 745 $	97 118 $
2027	57 537	36 823	94 360
2028	56 889	33 882	90 771
2029	52 386	30 999	83 385
2030	55 514	28 177	83 691
Par la suite	695 688	266 264	961 952
	975 387 $	435 890 $	1 411 277 $

Intérêts et autres charges :

	2025	2024
Intérêts sur prêts de SMRCA	27 030 $	28 435 $
Intérêts des obligations de série A	8 506	9 604
Intérêts des obligations de série D	6 893	7 051
Autres intérêts et coûts de financement	142	282
Portion intérêts du coût de service courant pour avantages postérieurs à l'emploi	(878)	(678)
Revenus d'intérêts et autres produits	(3 599)	(7 011)
	38 094 $	37 683 $

5. INVESTISSEMENTS DANS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

Edmonton Airports possède les filiales à but lucratif en propriété exclusive suivantes :

- Edmonton Airports Inc. est une société de portefeuille qui détient un placement avec influence non notable dans une entreprise canadienne de technologie du graphène. Edmonton Airports Inc. détient également une participation de 100 % dans EIA Distribution Inc. et EIA Properties Inc.
- EIA Development Inc. est une société de portefeuille qui détient un placement avec influence notable de 49 % dans une société qui possède et exploite des immeubles à locataires multiples sur des terrains d'aéroport et une participation de 35 % dans une société qui construira et exploitera une installation de fret sur les terrains de l'aéroport.
- EIA Parking Inc. est une société de portefeuille qui détient des investissements avec influence non notable dans une entreprise canadienne de technologie de stationnement et une entreprise de logicielle axée sur le commerce électronique et l'expédition.
- EIA Pharma Inc. est une société de portefeuille qui détient des investissements avec influence non notable dans une société de transport blindé spécialisée dans la sécurité physique et numérique ainsi que dans une société de logistique axée sur les industries pharmaceutiques et du cannabis.
- EIA Properties Inc. qui est détenue à 100 % par Edmonton Airports Inc. détient la participation de 100 % (2024 – 100 %) d'Edmonton Airports Inc. dans ColdChase Inc. qui, au 31 décembre 2025, est une société sous contrôle total établie pour aider au développement futur et à la commercialisation d'innovations technologiques. Le 1er janvier 2026, les filiales en propriété exclusive d'EIA Properties Inc. et de ColdChase Inc. ont fusionné.

Au cours de l'exercice précédent, EIA Properties Inc. a décelé des indicateurs de dépréciation d'un investissement avec contrôle total et a réduit la valeur comptable de 45 M$ à une valeur nulle. Edmonton Airports a aussi réduit la valeur comptable d'une avance faite à cet investissement avec contrôle total de 1,150 M$ à une valeur nulle.

	2025	2024
Investissement dans des accords conjoints	4 500 $	- $
Investissements avec influence notable	1 251	1 329
Investissements avec influence non notable	3 917	3 450
Total des investissements dans des entreprises associées	9 668 $	4 779 $

6. AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Les tableaux ci-dessous précisent l'endroit où figurent les montants et l'activité rattachés aux avantages postérieurs à l'emploi d'Edmonton Airports dans les états financiers consolidés :

	2025	2024
Actif net inclus dans l'état de la situation financière :		-
Juste valeur des actifs du régime	77 702 $	75 703 $
Valeur actualisée des engagements financés	(52 477)	(52 999)
Actif net dans l'état de la situation financière	25 225 $	22 704 $

	2025	2024
Charges incluses dans le bénéfice net pour l'exercice :		-
Régime de retraite à prestations déterminées	791 $	942 $
Régime de retraite complémentaire de la direction	110	111
	901 $	1 053 $

Régimes de retraite capitalisés

A) RÉGIME DE RETRAITE À PRESTATIONS DÉTERMINÉES

Depuis le 1er octobre 2013, le régime de retraite à prestations déterminées actuel offert par Edmonton Airports demeure fermé à tous les groupes d'employés soumis à la négociation collective sauf un. Tous les employés embauchés deviennent membres du régime de retraite à cotisations déterminées. Le nombre d'employés membres du régime de retraite à prestations déterminées diminuera au fil du temps.

Le 31 décembre 2024, on a achevé la plus récente évaluation actuarielle de la tranche des prestations déterminées du régime de retraite. On a par ailleurs préparé les états financiers consolidés en s'appuyant sur une évaluation actuarielle indépendante achevée le 31 décembre 2024 avec extrapolation jusqu'au 31 décembre 2025 pour le RRCD à PD. Le RRCD à CD est consigné comme coût.

Le total des paiements en espèces effectués par Edmonton Airports au régime de retraite à prestations déterminées pour l'exercice s'étant terminé le 31 décembre 2025 était nul (2024 – nul).

Régimes de retraite non capitalisés

B) RÉGIME DE RETRAITE COMPLÉMENTAIRE DE LA DIRECTION

Le régime de de retraite complémentaire de la direction (« RRCD ») à PD d'Edmonton Airports compte un membre. On a par ailleurs préparé les états financiers consolidés en s'appuyant sur une évaluation actuarielle indépendante achevée le 31 décembre 2024 avec extrapolation jusqu'au 31 décembre 2025. Il existe également un RRCD sans PD qui compte un membre. Les prestations versées aux termes des RRCD constituent un passif non capitalisé d'Edmonton Airports.

C) RÉGIME DE RETRAITE À COTISATIONS DÉTERMINÉES

Le régime de retraite à cotisations déterminées d'Edmonton Airports prévoit le versement de prestations aux employés ayant adhéré au régime après le 1er novembre 2010 et dont les conditions d'emploi ne sont pas soumises à la négociation collective. Les employés dont les conditions d'emploi sont soumises à la négociation collective ont commencé à adhérer au régime après le 1er octobre 2013. La cotisation versée par Edmonton Airports au volet à cotisations déterminées du régime correspond à un maximum de 5,5 % du traitement et du salaire réguliers de l'employé.

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	2025 Valeur comptable nette	2024 Valeur comptable nette
Bâtiments	1 014 824 $	641 628	373 196	387 800 $
Voiries	158 861	69 388	89 473	92 255
Parcs et installations de stationnement	93 839	57 309	36 530	37 416
Installations et parcelles côté piste	375 508	207 635	167 873	161 942
Aménagement des terrains	126 686	40 040	86 646	86 391
Véhicules et matériel d'entretien	42 054	25 007	17 047	19 147
Meubles et matériel	14 648	11 737	2 911	1 840
Matériel informatique	56 458	32 804	23 654	15 080
Terrains	4 080	780	3 300	3 370
Construction en cours	61 386	-	61 386	36 305
	1 948 344 $	1 086 328	862 016	841 546 $

8. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Coût	Amortissement cumulé	2025 Valeur comptable nette	2024 Valeur comptable nette
Logiciels informatiques	11 399 $	8 581	2 818	3 274 $
Logiciel en cours de développement	5 563	-	5 563	3 608
	16 692 $	8 581	8 381	6 882 $

9. COMPTES CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

Sont comprises dans les comptes créditeurs et charges à payer les remises gouvernementales payables, qui comprennent des montants payables de 267 $ (31 décembre 2024 – 313 $). Ce solde reprend les montants payables au titre des impôts sur la feuille de paie et des taxes de vente.

10. REVENUS ET APPORTS DIFFÉRÉS

A) REVENUS DIFFÉRÉS

	2025	2024
Solde – à l'ouverture de l'exercice	25 192 $	26 007 $
Ajouter : avances consenties à des locataires	-	20
Moins : amortis pour l'exercice en cours	(835)	(835)
Solde – à la clôture de l'exercice	24 357	25 192
Moins : Partie courante	(835)	(835)
	23 522 $	24 357 $

B) APPORTS À L'EXPLOITATION DIFFÉRÉS

	2025	2024
Solde – à l'ouverture de l'exercice	1 196 $	1 177 $
Apports à l'exploitation reçus au cours de l'exercice	3 160	4 430
	4 356	5 607
Moins : Comptabilisation des apports à l'exploitation	(3 413)	(4 411)
Solde – à la clôture de l'exercice	943	1 196
Moins : Partie courante	(943)	(1 196)
	- $	- $

C) APPORTS EN CAPITAL DIFFÉRÉS

	2025	2024
Solde – à l'ouverture de l'exercice	48 708 $	44 497 $
Apports en capital reçus au cours de l'exercice	4 118	6 825
	52 826	51 322
Moins : Comptabilisation des apports en capital	(3 633)	(2 614)
Solde – à la clôture de l'exercice	49 193	48 708
Moins : Partie courante	(2 158)	(2 158)
	47 035 $	46 550 $

Pendant l'exercice, Edmonton Airports a reçu du gouvernement fédéral un financement de 3 814 $ (31 décembre 2024 – 6 825 $), dont 0 $ (31 décembre 2024 – 1 088 $), en vertu du Fonds national des corridors commerciaux (« FNCC ») et du Programme des infrastructures essentielles des aéroports (« PIEA »), qui est compris dans les comptes débiteurs au 31 décembre 2025.

11. FRAIS D'AMÉLIORATIONS AÉROPORTUAIRES

Edmonton Airports tire des revenus des FAA, que les transporteurs aériens recouvrent en vertu de l'entente sur les frais d'amélioration aéroportuaires conclue entre différents aéroports canadiens et les transporteurs aériens qui servent les aéroports signataires de l'entente. Conformément à l'entente, les transporteurs aériens signataires ont perçu des frais de recouvrement de 5 % de janvier à février 2025, après quoi ces frais ont baissé à 4 % (2024 – 5 %). Les revenus tirés des FAA servent à financer : les coûts d'infrastructures aéroportuaires connexes aux projets financés par les FAA ainsi que les coûts de financement connexes et les frais de recouvrement conservés par les transporteurs aériens signataires.

	2025		2024	
Montants cumulatifs depuis le lancement du programme				
Revenus des FAA	1 636 710	$	1 518 206	$
Frais de services des FAA conservés par les transporteurs aériens	(90 875)		(85 891)	
	1 545 835		1 432 315	
Moins : cumul des dépenses	(2 356 786)		(2 262 660)	
	(810 951)	$	(830 345)	$

12. ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS

A) BAIL FONCIER

Les frais de bail foncier sont calculés en pourcentage des revenus aéroportuaires, tels que définis par le bail foncier et les documents connexes, en utilisant des pourcentages croissants selon les plages suivantes : 0 % pour les revenus aéroportuaires inférieurs à 5 M$, 1 % pour les revenus aéroportuaires compris entre 5 M$ et 10 M$, 5 % pour les revenus aéroportuaires compris entre 10 M$ et 25 M$, 8 % pour les revenus aéroportuaires compris entre 25 M$ et 100 M$, 10 % pour les revenus aéroportuaires compris entre 100 M$ et 250 M$, et 12 % pour les revenus aéroportuaires supérieurs à 250 M$. Les paiements de location prévus en vertu du bail foncier pour les cinq prochaines années sont estimés comme suit : 2026 – 25 765 $; 2027 – 28 392 $; 2028 – 30 934 $; 2029 – 31 921 $; et 2030 – 33 102 $.

B) ENGAGEMENTS

i) Engagements en matière d'immobilisations

En date du 31 décembre 2025, Edmonton Airports présente des engagements en matière d'immobilisations en cours relativement à la construction de certains projets d'immobilisations au montant de 52 782 $ (31 décembre 2024 – 13 337 $).

ii) Engagements liés à l'exploitation

Edmonton Airports détient des contrats d'exploitation pour la mise à disposition d'aires de stationnement, la gestion des services de technologies de l'information, l'entretien et la sécurité des bâtiments, le service aérien, le marketing et les services de conciergerie. Ces contrats prévoient les engagements annuels suivants : 2026 – 26 180 $; 2027 – 22 605 $; 2028 – 16 110 $; 2029 – 7 177 $; et 2030 – 7 252 $. Sont exclus des engagements annuels susmentionnés certains contrats d'exploitation pour lesquels il n'est pas possible d'estimer les montants en question de façon raisonnable.

C) LITIGES

Dans le cours normal de l'exploitation, Edmonton Airports est engagé dans des litiges et des procédures en justice. Bien qu'il ne soit pas possible de prédire avec certitude le résultat final de ces litiges et procédures en justice, la direction estime que la résolution des procédures n'aura pas d'incidence défavorable importante sur la situation financière d'Edmonton Airports, ni sur le résultat de son exploitation.

En date du 31 décembre 2025, il n'existait aucun litige important non réglé à l'encontre d'Edmonton Airports.

13. INSTRUMENTS FINANCIERS

Le risque de crédit, de liquidités et de taux d'intérêt auquel s'expose Edmonton Airports existe au niveau de ses instruments financiers.

A) RISQUE DE CRÉDIT

La vulnérabilité au risque de crédit correspond à la valeur comptable des comptes débiteurs de 12 861 $ (31 décembre 2024 – 19 816 $) inscrite à l'état de la situation financière. À la fin de l'exercice, Edmonton Airports avait attribué environ 62 % (31 décembre 2024 – 53 %) de ses comptes débiteurs à trois transporteurs aériens. Par ailleurs, la valeur comptable d'autres créances totalisant 6 040 $ (31 décembre 2024 – 3 150 $) expose Edmonton Airports à un risque de crédit.

Edmonton Airports atténue son risque de crédit en s'efforçant d'obtenir des dépôts de garantie, des lettres de crédit et des évaluations de la solvabilité des clients, en plus de recourir à d'autres techniques d'amélioration de crédit.

Les comptes débiteurs ne portent pas d'intérêts et sont, en général, exigibles dans les 30 à 90 jours. En date du 31 décembre 2025, la provision pour dépréciation des comptes débiteurs s'élevait à 1 629 $ (31 décembre 2024 – 2 380 $). En date du 31 décembre 2025, l'analyse chronologique des comptes débiteurs qui sont en souffrance mais non dépréciés se présente comme suit :

	2025		2024	
30 à 90 jours	1 355	$	4 069	$
Plus de 90 jours	522		4 614	
	1 877	$	8 683	$

On n'a recensé aucune autre dépréciation au niveau des comptes débiteurs ou autres.

B) RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

La gestion du risque d'illiquidité d'Edmonton Airports comprend la gestion des exigences de financement et de trésorerie à court, moyen et long terme. Le risque d'illiquidité est géré par le maintien de réserves de trésorerie adéquates, y compris les fonds provenant des investissements (note 3) et le financement non utilisé des facilités bancaires et des facilités d'emprunt de réserve (note 4). La direction effectue également de façon continue des mises à jour et des examens des projections de flux de trésorerie afin d'assurer une continuité adéquate du financement.

EDMONTON REGIONAL AIRPORTS AUTHORITY
NOTES QUI ACCOMPAGNENT LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices s'étant terminés le 31 décembre 2025 et 2024
(en milliers de dollars)

C) RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

La trésorerie, les dépôts soumis à restrictions, les placements et la dette à long terme d'Edmonton Airports l'exposent à un risque de taux d'intérêt. Edmonton Airports contracte des prêts à taux fixe en vertu de la facilité de crédit de SMRCA et d'autres conventions de créance dans le but de les détenir jusqu'à l'échéance. La facilité de crédit d'exploitation a un taux d'intérêt variable sur tous les montants tirés.

14. RÉMUNÉRATION ET DÉPENSES DES ADMINISTRATEURS ET DES DIRIGEANTS

Rémunération des administrateurs

(Tous les chiffres indiqués dans cette note sont arrondis au dollar le plus près)

Honoraires – présidence du conseil d'administration	70 000 par année	$
Honoraires – présidence du comité de vérification	18 500 par année	
Honoraires – présidence du comité de gouvernance et des ressources humaines	18 500 par année	
Honoraires – administrateurs (frais totaux moins ceux de la présidence du conseil d'administration et de la présidence des comités)	12 500 par année	
Jeton de présence aux rencontres du conseil d'administration et des comités	1 200 par année	

Rémunération totale versée et dépenses remboursées à chacun des administrateurs en 2025 :

	Rémunération totale	
Bakshi, Angelina	22 104	$
Bennett, Rob	23 300	
Burrows, Christopher	22 100	
Chubbs, Katherine	23 300	
Eng, Howard	28 110	
Fong, Angela	23 300	
Hale, Mona (Chair, Audit Committee)	30 500	
Hofstra, Tim*	6 725	
Keglowitsch, Roger	21 375	
Kollman, Bernie	22 100	
Krischke, Greg	23 300	
Macdonald, Elan	24 500	
Marocco, Sandra (Chair, Governance & Human Resources Committee)	30 504	
McNary, Carman (Chair)	89 200	
Mowat, Dave	27 500	
Total	**417 918**	

*Le mandat s'est terminé en décembre 2024. Les rémunérations versées en 2025 concernent les réunions auxquelles il a assisté au cours du dernier trimestre de 2024.

RÉMUNÉRATION DES HAUTS DIRIGEANTS

La plage de rémunération de base pour les hauts dirigeants d'Edmonton Airports se situe entre 240 000 $ et 475 000 $ (2024 – 200 000 $ et 430 000 $).

15. RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

	2025		2024	
Comptes débiteurs	4 065	$	5 242	$
Charges payées d'avance et autres charges	372		693	
Créances au titre de contrats de location et autres créances	(258)		(201)	
Comptes créditeurs et charges à payer	17 195		(17 855)	
Comptes créditeurs et charges à payer pour les immobilisations corporelles	(4 388)		4 389	
Revenus différés	(834)		(815)	
Apports à l'exploitation	(254)		4 229	
Dépôt de garantie des locataires	(8)		(24)	
Variation du fonds de roulement hors caisse	15 890	$	(4 342)	$

16. DONNÉES COMPARATIVES

Les données comparatives pour certains revenus et services côté piste et généraux de l'aérogare ainsi que pour les dépenses d'entretien, de fournitures et d'administration ont été reclassées pour se conformer à la présentation de l'année en cours.

LEADERSHIP

Équipe de haute direction 2025

Myron Keehn
PRÉSIDENT ET CHEF DE LA DIRECTION

Leslie Kwasny
DIRECTRICE FINANCIÈRE ET
VICE-PRÉSIDENTE, IMMOBILIER

Peter Agnew
VICE-PRÉSIDENT, INFRASTRUCTURE,
INSTALLATIONS ET ACTIVITÉS CÔTÉ PISTE

Carmen Donnelly
VICE-PRÉSIDENTE,
EXPÉRIENCE DES PASSAGÈRES ET
PASSAGERS ET ACTIVITÉS DE L'AÉROGARE

James Jackson
VICE-PRÉSIDENT, SERVICES AÉRIENS
ET DÉVELOPPEMENT COMMERCIAL

Tara Mulrooney
DIRIGEANTE PRINCIPALE DE LA
TECHNOLOGIE ET VICE-PRÉSIDENTE, INNOVATION

Bill Wright
AVOCAT GÉNÉRAL, AGENT DE CONFORMITÉ
ET DE GOUVERNANCE

Secrétaire du conseil d'administration
ANN HODGSON

Vérificateurs
PRICEWATERHOUSECOOPERS, LLP

Représentants des désignateurs de 2025

Ville d'Edmonton
ANDREW KNACK, MAIRE
EDDIE ROBAR, DIRECTEUR MUNICIPAL

Ville de Leduc
LARS HANSEN, MAYOR
DEREK PROHAR, DIRECTEUR MUNICIPAL

Comté de Leduc
TANNI DOBLANKO, MAIRESSE
DUANE COLEMAN, DIRECTEUR DU COMTÉ

Comté de Parkland
ROD SHAIGEC, MAIRE
LAURA SWAIN, AGENTE ADMINISTRATIVE
PRINCIPALE

Comté de Strathcona
ROD FRANK, MAIRE
STACY FEDECHKO, AGENTE ADMINISTRATIVE
PRINCIPALE

Comté de Sturgeon
ALANNA HNATIW, MAIRESSE
TRAVIS PETER, AGENT ADMINISTRATIF
PRINCIPAL

Transports Canada
ROSS EZZEDDIN, DIRECTEUR GÉNÉRAL,
PROGRAMMES AÉRIENS, MARITIMES ET
ENVIRONNEMENTAUX

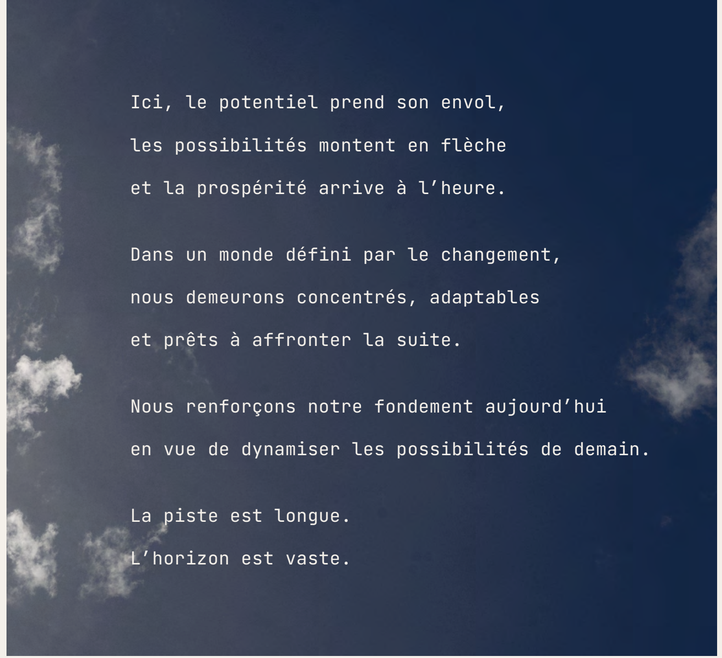
JASON TOM, DIRECTEUR EXÉCUTIF,
OPÉRATIONS ET GÉRANCE DES
ADMINISTRATIONS, PROGRAMMES
AÉRIENS, MARITIMES ET
ENVIRONNEMENTAUX

AÉROPORT INTERNATIONAL D'EDMONTON

1,1000 Airport Road
Aéroport international d'Edmonton
Alberta T9E 0V3

info@flyeia.com

voyageryeg.com



Ici, le potentiel prend son envol,

les possibilités montent en flèche

et la prospérité arrive à l’heure.

Dans un monde défini par le changement,

nous demeurons concentrés, adaptables

et prêts à affronter la suite.

Nous renforçons notre fondement aujourd’hui

en vue de dynamiser les possibilités de demain.

La piste est longue.

L’horizon est vaste.

ET LE PARCOURS NE VIENT QUE DE COMMENCER...

YEG | ZVL

[PILOTER LA PROSPÉRITÉ]